



BIOWALLONIE
Les chiffres du BIO 2019

Date de parution: 9 juin 2020
Statistiques du bio en date du 31 décembre 2019
Auteurs: Ariane Beudelot, Mélanie Mailleux
Contact presse : John Blanckaert, 0495/495.390



Avec
le soutien de la



Wallonie

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières.....	2
1 Production agricole biologique en Wallonie.....	3
1.1 Superficie et nombre de fermes bio.....	3
1.2 Répartition des fermes et des surfaces bio par province.....	3
1.3 Surfaces cultivées en bio en Wallonie.....	7
1.4 Animaux élevés en bio en Wallonie.....	14
2 Production agricole biologique en Belgique.....	19
2.1 Évolution de la superficie agricole bio.....	19
2.2 Évolution du nombre de fermes bio.....	20
3 Distribution et consommation des produits bio en Belgique et en Wallonie.....	21
3.1 Les tendances.....	21
3.2 Le marché total des produits bio : toujours en croissance.....	21
3.3 Le marché alimentaire des produits bio.....	22
3.4 Les dépenses par produit par habitant.....	24
3.5 La part de marché alimentaire bio.....	24
3.6 Le pourcentage de consommateurs bio par produit.....	27
3.7 Comportement d'achat et profil des consommateurs bio wallons.....	27
3.8 Les canaux de distribution.....	29
4 L'Europe et L'Union Européenne (2018).....	33
4.1 La production bio en Europe et dans l'Union Européenne.....	33
4.2 La consommation bio européenne.....	37
5 Le Monde (2018).....	41
5.1 La production.....	41
5.2 La consommation.....	42
6 Références.....	43

1 PRODUCTION AGRICOLE BIOLOGIQUE EN WALLONIE¹

1.1 Superficie et nombre de fermes bio

Au 31 décembre 2019, la Wallonie comptait **1.816 fermes sous contrôle bio²**, ce qui représente 14,3% des fermes wallonnes, soit **une ferme wallonne sur sept !**

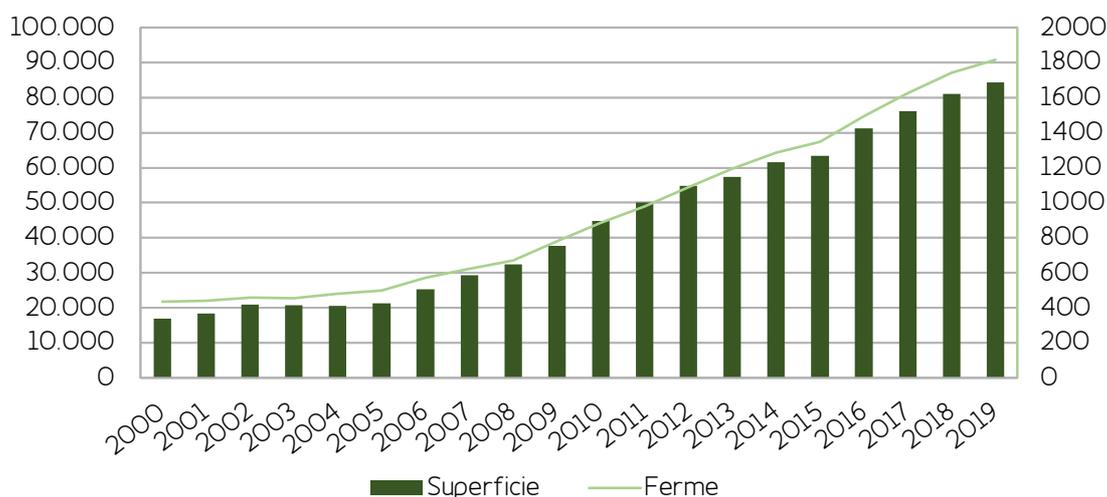
Durant l'année 2019, **74 fermes bio supplémentaires** ont franchi le cap du bio en Wallonie. Cela représente une augmentation de **+4%** du nombre de fermes bio entre 2018 et 2019. Depuis 2009, plus de 1.000 nouvelles fermes bio (exactement 1.037 fermes) se sont lancées dans l'agriculture biologique.

En 2019, **3.335 nouveaux hectares** ont été convertis à l'agriculture biologique ce qui représente une progression de **+4%** par rapport à 2018. La superficie sous contrôle bio atteint aujourd'hui **84.422 hectares**, ce qui correspond à **11,5 %** de la surface agricole utile en Wallonie. **Un hectare agricole wallon sur 9 est donc bio**. Parmi ces superficies, 15% sont encore dans leur période de conversion vers l'agriculture bio.

La surface agricole moyenne d'une **ferme biologique en Wallonie est de 46,5ha³**, soit plus de 10ha de moins que la moyenne wallonne (57,6ha³).

En 15 ans, les surfaces bio en Wallonie ont été multiplié par 4 et en 10 ans par 2 !

Figure 1: Évolution de la superficie (ha) et du nombre de fermes bio en Wallonie



Wallonie	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Superficie	16872	18384	20995	20736	20542	21225	25367	29222	32330	37695	44878	50125	54745	57427	61651	63437	71289	76072	81087	84422
Ferme	435	441	459	455	481	497	571	622	671	779	884	980	1090	1195	1287	1347	1493	1625	1742	1816

1.2 Répartition des fermes et des surfaces bio par province

Un tiers des fermes bio en province du Luxembourg

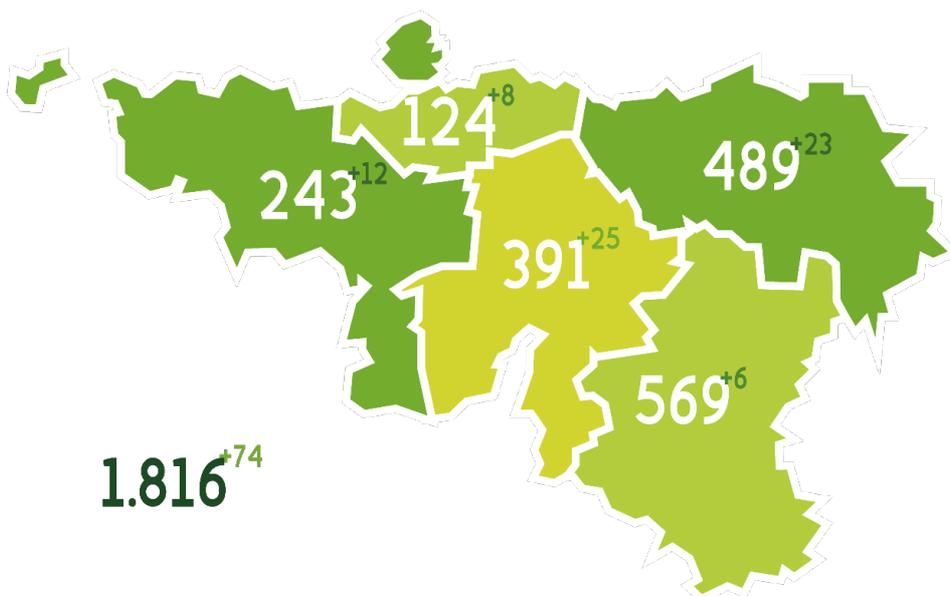
Un tiers des fermes bio wallonnes se situent dans la province du Luxembourg (31%). Ensuite, nous retrouvons par ordre d'importance la province de Liège (27%) et la province de Namur (22%). Les provinces du Hainaut et du Brabant wallon se partagent le cinquième restant avec respectivement 13% et 7% des fermes bio wallonnes.

Figure 2: Répartition des fermes sous contrôle bio par province

¹ Source : SPW – Direction de la Qualité et du Bien-être animal, 2020

² Ces fermes sous contrôle bio (certifiées ou en conversion) sont 100% bio **ou** mixtes bio-conventionnel.

³ Calculé sur base de la superficie totale divisée par le nombre de fermes



La province de Namur compte le plus de nouvelles fermes bio en 2019

C'est la province de Namur qui a vu se développer le plus grand nombre de fermes bio entre 2018 et 2019 avec 25 nouvelles fermes bio sur son territoire. En chiffre relatif, c'est la province du Brabant wallon et de Namur qui ont la progression de fermes bio les plus importantes (+7% de fermes bio entre 2018 et 2019).

Plus de fermes mixtes dans le Brabant wallon

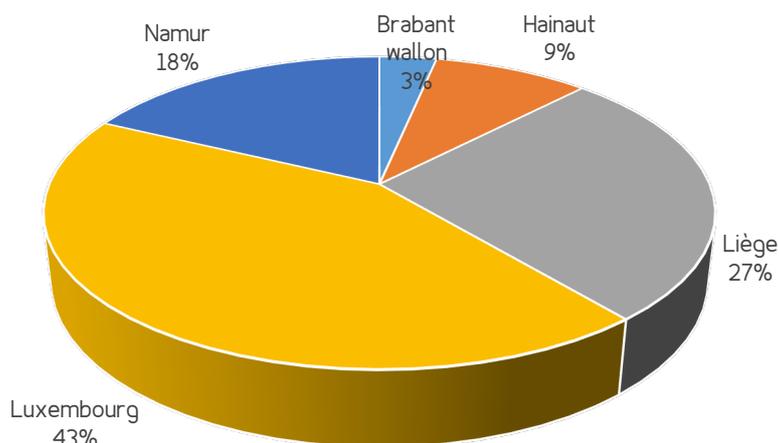
En province du Luxembourg et de Liège, plus de 75% des fermes bio sont dédiées à 100% au bio, ce qui veut dire que toutes leurs cultures et animaux sont sous contrôle bio. Dans le Brabant wallon, une ferme sur deux est dite « mixte », c'est-à-dire qu'une partie de la ferme seulement travaille en bio.

Province	Nombre de fermes bio	Progression en 2019	% de fermes entièrement bio/ total fermes bio
Luxembourg	569	+6	83%
Liège	489	+23	77%
Namur	391	+25	57%
Hainaut	243	+12	63%
Brabant wallon	124	+8	49%
Total Wallonie	1.816	+74	71%

7 hectares bio sur 10 se trouvent dans les provinces du Luxembourg et de Liège

Avec ses 36.492 ha, la province du Luxembourg domine toujours largement le paysage bio wallon avec 43% des hectares bio wallons dans sa province. En revanche, c'est maintenant la province où la superficie bio progresse le moins (+2% en 2019).

Figure 3 : Répartition des surfaces sous contrôle bio par province (hectares bio et en conversion)



Une plus grande proportion de terres en conversion dans le Brabant wallon

Le Brabant wallon avec ses 2.766ha bio est la province avec la plus petite surface bio, c'est aussi la plus petite province en termes de superficie. Cependant, elle compte proportionnellement le plus de terres en conversion sur son territoire, un quart des terres sous contrôle bio sont en conversion actuellement. De plus, c'est le Brabant wallon qui a vu, proportionnellement, le plus sa superficie bio progresser en 2019 (+9%).

La surface bio moyenne par ferme est près de 3 fois plus élevée en province du Luxembourg que dans le Brabant wallon

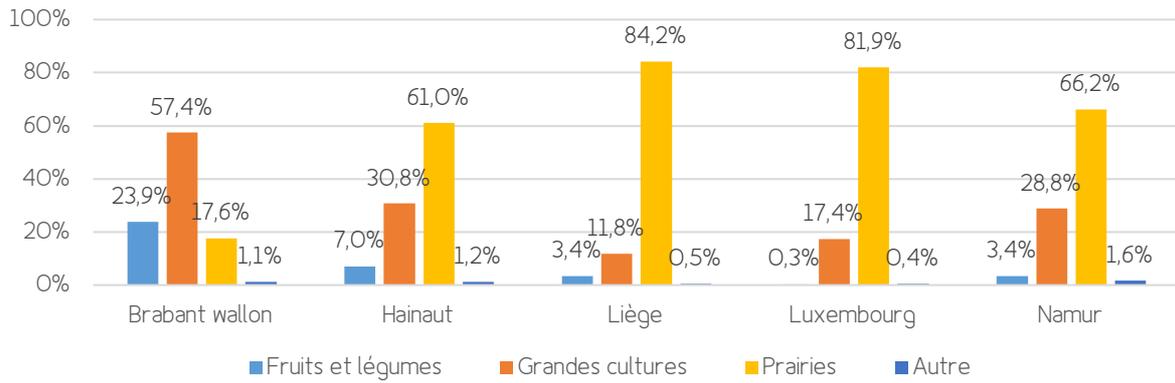
Les fermes bio luxembourgeoises disposent de 64,1ha en moyenne et celles de la province de Liège 46,1ha. Cela s'explique par la proportion importante de prairies et par la moins forte pression foncière de ces régions.

Province	Surfaces certifiées bio	Surfaces en conversion bio	Surface total (bio et en conversion)	% des terres en conversion/ total bio	Progression des surfaces bio 2018-2019	Surface bio moyenne des fermes
Luxembourg	31.772	4.721	36.492	13%	+2%	64,1
Liège	19.288	3.260	22.549	14%	+4%	46,1
Namur	12.025	3.029	15.054	20%	+7%	38,5
Hainaut	6.148	1.413	7.561	19%	+7%	31,1
Brabant wallon	2.106	660	2.766	24%	+9%	22,3
Total Wallonie	71.339	13.084	84.422	15%	+4%	46,5

Une répartition des surfaces cultivées très différente d'une province à l'autre

Plus de 80% des terres bio en province de Liège (84%) et du Luxembourg (82%) sont des prairies contre seulement 18% dans le Brabant wallon, 61% dans le Hainaut et 66% dans le Namurois. Les grandes cultures représentent 57% des surfaces bio du Brabant wallon contre moins d'un tiers pour le Hainaut (31%) et Namur (29%) et moins d'un quart pour la province du Luxembourg (17%) et de Liège (12%). Les fruits et légumes représentent un quart des terres bio du Brabant wallon alors qu'elle ne représente que 7% dans le Hainaut et moins de 5% dans les 3 autres provinces. Dans le Brabant wallon, sa proportion de bonnes terres arables et sa proximité avec davantage de consommateurs convaincus par le bio (dont Bruxelles) expliquent en partie la forte proportion de légumes et de fruits bio sur son territoire.

Figure 4: répartition des surfaces cultivées par province
(autre : semences et plants, parcours extérieurs, jachères, cultures non alimentaires)

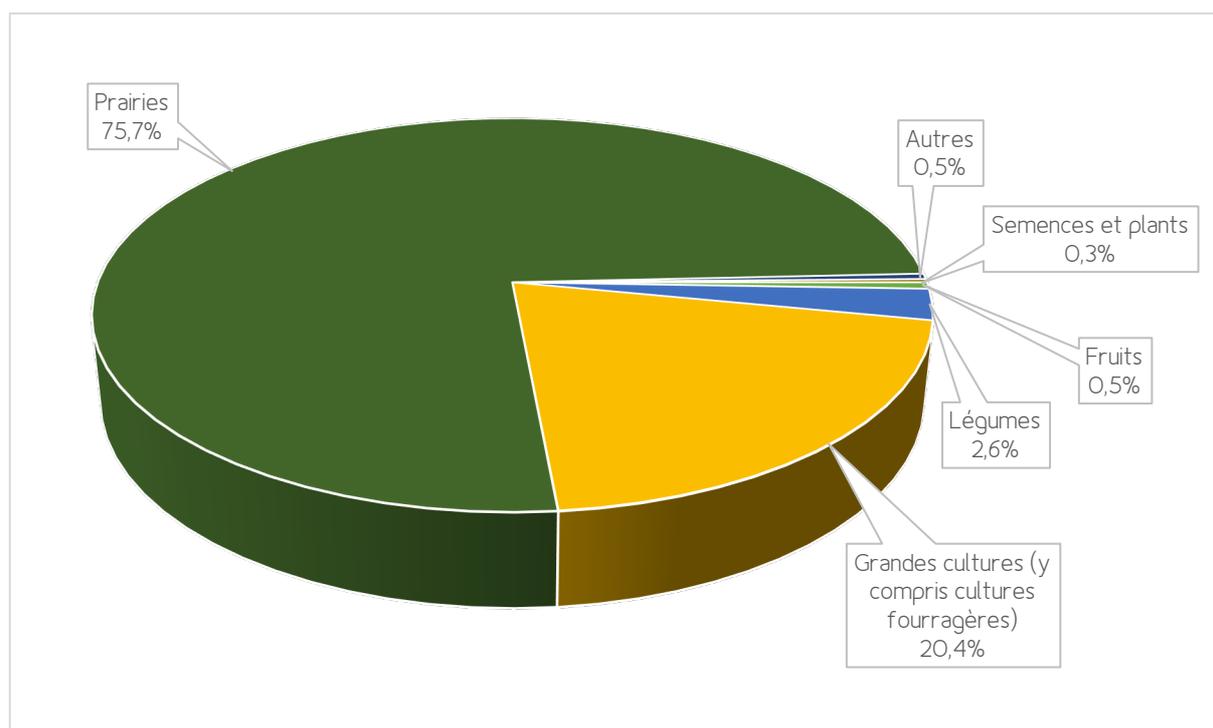


1.3 Surfaces cultivées en bio en Wallonie

1.3.1 Répartition des surfaces cultivées en bio

Même si les prairies composent trois-quarts du paysage agricole bio wallon, sa proportion diminue d'année en année pour faire place aux grandes cultures qui sont nécessaires à la fois pour alimenter le bétail bio wallon mais aussi répondre à la demande de plus en plus grande du marché alimentaire bio. En 2011, les prairies représentaient 86% des surfaces bio wallonnes. Ce pourcentage important de prairies en Wallonie s'explique par le grand nombre d'élevages bovins certifiés bio mais aussi par la spécificité de l'agriculture bio qui demande une surface importante de prairie par animal pour assurer une autonomie fourragère maximale des fermes.

Figure 5: Répartition des surfaces cultivées en bio en Wallonie en 2019



Superficie sous contrôle bio (en ha)	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Evolution 2018-2019
Fruits	102	128	128	137	210	276	321	376	452	+20%
Légumes	372	438	490	620	742	1.021	1.195	1.813	2.156	+19%
Grandes cultures (y compris cultures fourragères)	5.862	6.694	7.722	9.455	11.488	13.404	14.478	15.903	17.257	+9%
Prairies	42.882	46.293	47.947	50.761	50.378	55.727	59.663	62.444	63.946	+2%
Jachères, engrais verts et parcours extérieurs	872	1.141	1.003	406	282	429	175	221	267	+21%
Autre et non alimentaire	26	46	116	258	279	377	172	72	114	+57%
Semences et plants	7	4	20	13	58	56	69	258	231	-10%
Total	50.125	54.745	57.427	61.651	63.437	71.289	76.072	81.087	84.422	+4%

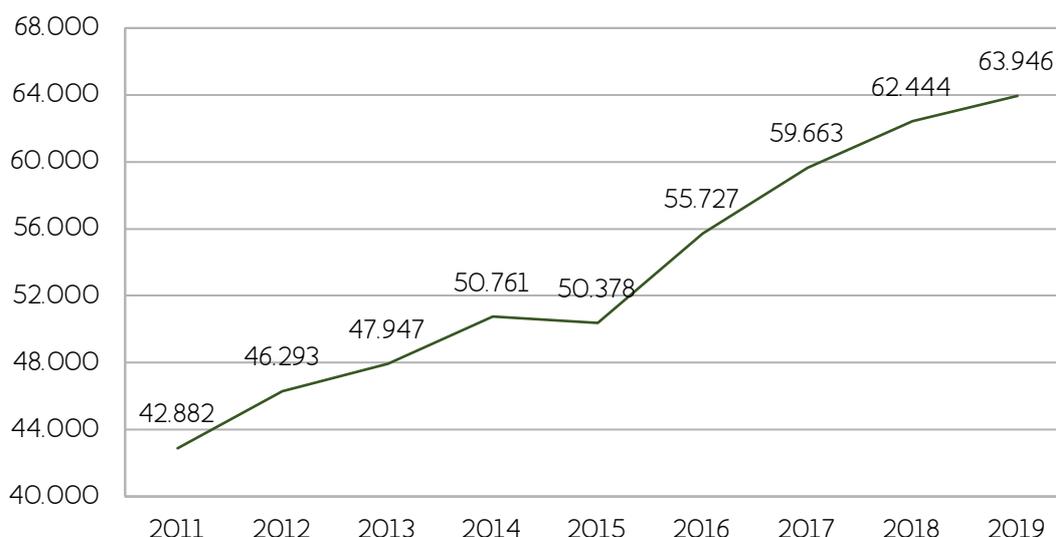
La **catégorie « Autre et non alimentaire »** comprend la culture du houblon, la production de sève de bouleau ainsi que les cultures non-alimentaires telles que le sapin de Noël, le lin textile, le miscanthus et les plantes ornementales. Le chanvre textile n'est plus du tout produit en bio en Wallonie depuis la faillite de Be.Hemp, la seule usine wallonne de défibrage de chanvre. En revanche, le lin textile a fait son apparition dans les champs bio wallons.

La catégorie « Jachères, engrais verts et parcours extérieurs » comprend les surfaces non commercialisables. En 2019, 73% de celles-ci sont utilisées comme parcours extérieurs (pour les porcs et volailles) et 27% sont mises en jachère ou sont des superficies boisées.

1.3.2 Prairies

La progression des surfaces de prairies (+2,4% entre 2018 et 2019) suit l'évolution du nombre d'herbivores bio (bovins, ovins et caprins) en Wallonie (+2,5%). 1.500 nouveaux hectares de prairies sont passés en bio en 2019. Trois-quarts de ces surfaces sont situées dans les provinces du Luxembourg (47%) et de Liège (30%). La majorité des prairies bio ou en conversion sont des prairies permanentes⁴ (87%) et 13% sont temporaires.

Figure 6: Evolution des superficies de prairies bio en Wallonie (ha)



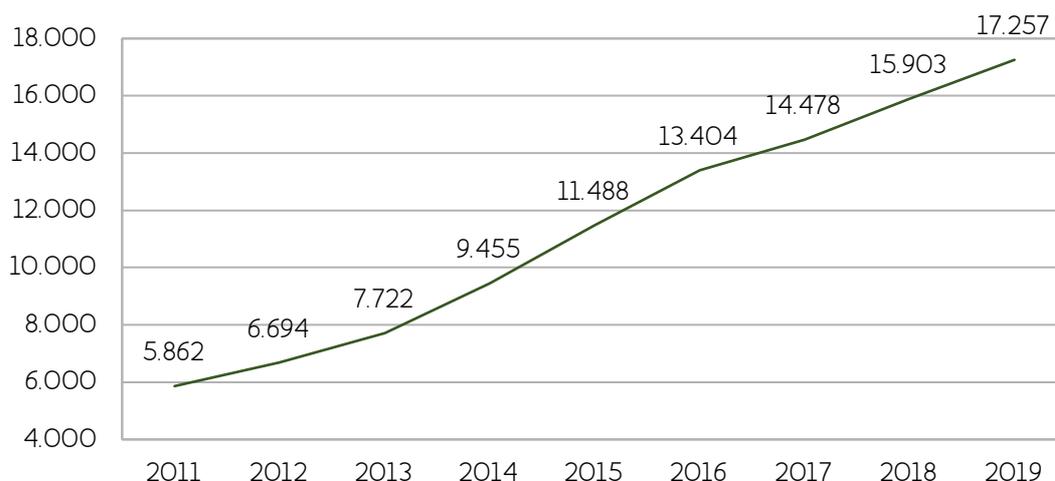
1.3.3 Grandes cultures

Les grandes cultures continuent de progresser (+9%) avec plus de 1.350 nouveaux hectares en 2019. Depuis 2012, plus de 1.000 nouveaux hectares de grandes cultures sont convertis au bio chaque année. Cette augmentation suit la demande croissante en céréales bio (alimentaires et fourragères).

37% des grandes cultures sont situés en province du Luxembourg suivie de Namur (25%), Liège (15%), le Hainaut (13%) et le Brabant wallon (9%).

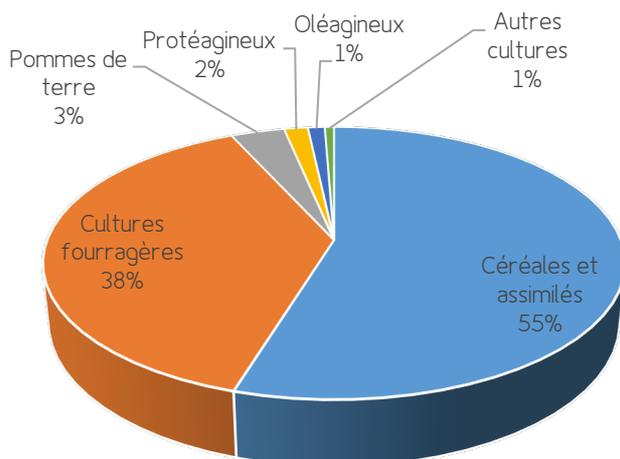
⁴ À l'opposé des prairies permanentes qui restent en place de très nombreuses années sans être détruites (puits à carbone importants), les prairies temporaires ne sont implantées que pour quelques années car elles font partie intégrante de la rotation des cultures.

Figure 7: Evolution des superficies de **grandes cultures bio** en Wallonie (ha)



En 2019, 55% des grandes cultures bio sont des céréales et assimilés (+1.231 nouveaux hectares en 2019) et 38% des cultures fourragères (+410 nouveaux hectares).

Figure 8: Répartition des **grandes cultures bio** par catégorie en Wallonie en 2019



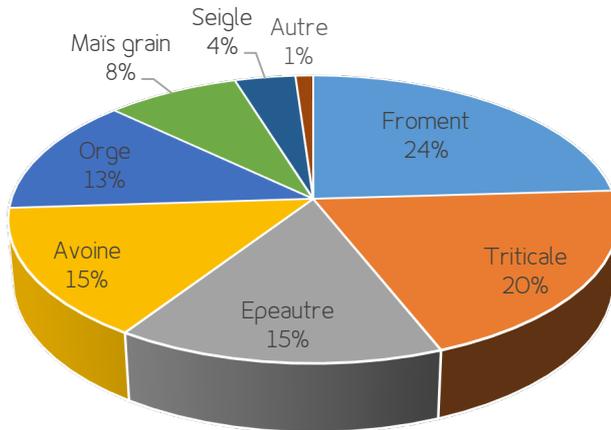
Grandes cultures	2018	2019	2018-2019
Céréales et assimilés	8.214	9.445	+15%
Cultures fourragères	6.235	6.645	+7%
Pommes de terre	818	605	-26%
Protéagineux	239	267	+12%
Oléagineux	175	191	+9%
Autres cultures ⁵	222	105	-53%
Total	15.903	17.257	+9%

1.3.3.1 Les céréales et assimilés

Les **céréales (et assimilés)** les plus courantes en Wallonie sont le froment, le triticale, l'épeautre, l'avoine et l'orge (par ordre d'importance). Ces 5 céréales représentent 87% des céréales cultivées en bio en 2019. Au niveau de l'évolution par rapport à 2018, c'est le maïs grain qui a le plus progressé proportionnellement (+59%) suivi de l'avoine (+29%) et du froment (+26%). L'emblavement d'épeautre et de seigle ont, quant à eux, diminué. En moindre mesure (< de 500ha au total), les producteurs ont emblavé également du seigle, du quinoa, du sarrasin, du sorgho, du millet et du blé dur dans les champs bio wallons. Les céréales bio sont bien réparties sur l'ensemble du territoire : 37% dans la province du Luxembourg, 24% à Namur, 17% à Liège et 11% dans le Hainaut et Brabant wallon.

⁵ Les autres grandes cultures sont la betterave sucrière, la chicorée et le chanvre non textile.

Figure 9: Répartition des **céréales bio** en Wallonie en 2019



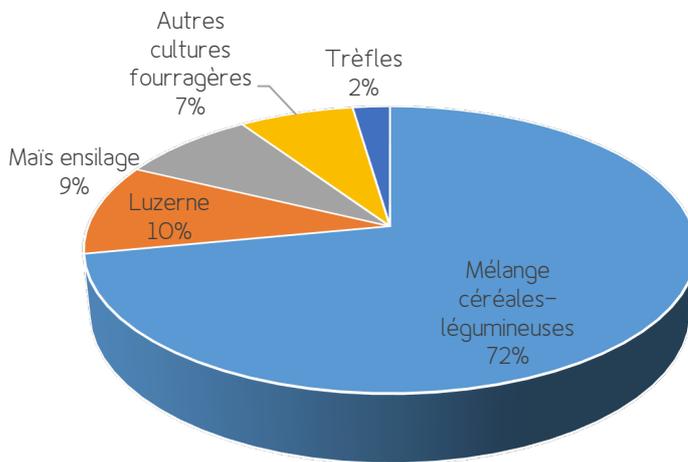
Céréales et assimilés	2018	2019	Evolution 2018-2019
Froment	1.798	2.273	+26%
Triticale	1.590	1.885	+19%
Epeautre	1.599	1.437	-10%
Avoine	1.083	1.392	+29%
Orge	1.168	1.241	+6%
Maïs grain	482	767	+59%
Seigle	366	348	-5%
Autre (quinoa, sarrasin, sorgho, millet, blé dur)	128	102	-20%

1.3.3.2 Les cultures fourragères

Parmi les cultures fourragères, les mélanges céréales-légumineuses sont majoritaire avec près de 4.800 hectares (¾ des cultures fourragères). Ces mélanges ne sont, en majorité, pas triés à la moisson et sont donnés tel quel au bétail.

Deux tiers des cultures fourragères sont situés en province du Luxembourg (41%) et Namur (25%). Le reste dans la province du Hainaut (16%), de Liège (11%) et du Brabant wallon (6%).

Figure 10: Répartition des cultures fourragères bio en Wallonie en 2019



Cultures fourragères	2018	2019	Evolution 2018-2019
Mélange céréales-légumineuses	4.500	4.780	+6%
Luzerne	604	682	+13%
Maïs ensilage	461	559	+21%
Autres fourrages	564	471	-16%
Trèfle	106	153	+44%
Total	6.235	6.645	+7%

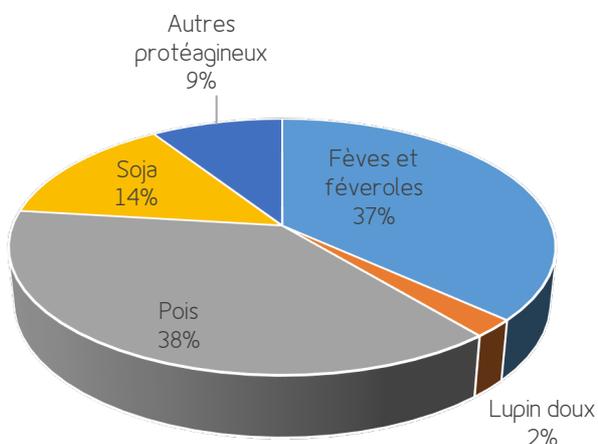
1.3.3.3 Les autres grandes cultures (pommes de terre, protéagineux, oléagineux, autres)

La production de **pommes de terre bio** est de 605ha en 2019. Elle a baissé de -26% entre 2018 et 2019, soit de 213 hectares, après une forte progression en 2018 (+ 274ha qui correspondait à une augmentation de 50% des superficies dédiées aux pommes de terre bio en Wallonie). Sa culture se répartit sur le territoire wallon

comme suit : 30% dans la province de Liège, 27% dans le Hainaut, 22% à Namur, 16% dans le Brabant wallon et 5% dans la province du Luxembourg.

La culture de **protéagineux** représente 267ha en 2019 en Wallonie et a progressé de **+12%** en 2019.

Figure 11: Répartition des cultures protéagineuses en Wallonie en 2019



Quant à la culture d'**oléagineux**, elle représente 191ha et a progressé de **+9%** entre 2018 et 2019. Parmi ceux-ci, se trouvent 74% de colza et navettes d'hiver, 8% de colza et navettes de printemps, 2% de tournesol et 15% d'autres oléagineux (hors noyers et noisetiers).

Les **autres grandes cultures bio qui représentent 105ha en Wallonie en 2019** sont la betterave sucrière (50%), la chicorée (30%) et le chanvre non textile (20%).

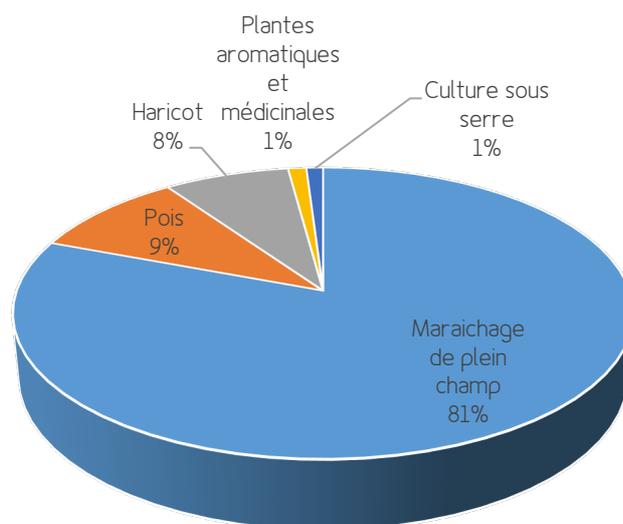
1.3.4 Légumes

Les **cultures maraîchères** ont progressé de **+19%** entre 2018 et 2019 avec 343 nouveaux hectares. 80% des surfaces de légumes sont situés dans la province de Liège (31%), du Brabant wallon (28%) et du Hainaut (21%). La province de Namur compte, quant à elle, 16% des surfaces légumières et le Luxembourg 4%. Ces nouvelles productions de légumes font suite à l'importante demande des entreprises agro-alimentaires et des consommateurs belges.

Figure 12: Evolution des superficies de légumes bio en Wallonie (ha)



Figure 13: Répartition des cultures de légumes en Wallonie en 2019



1.3.5 Fruits

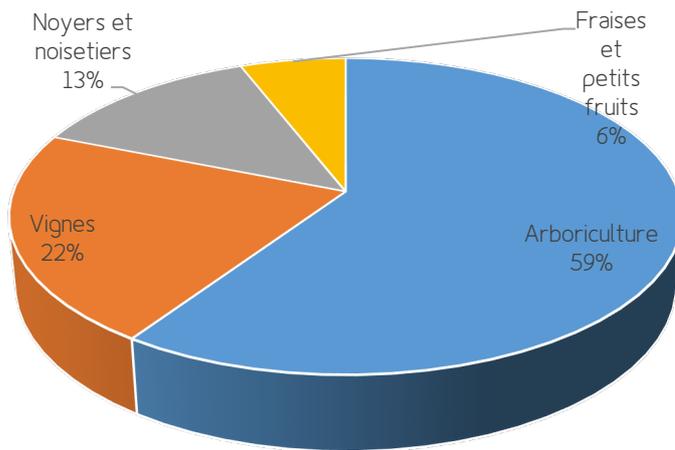
Depuis 2014, les cultures fruitières bio progressent de façon importante chaque année. En 2019, la surface en fruits bio a augmenté de **+20%** (+76 hectares). 39% des cultures fruitières sont situées en province de Namur, suivies des provinces de Liège (22%), du Hainaut (17%), du Brabant wallon (14%) et du Luxembourg (8%).

Figure 14: Evolution des superficies de **fruits bio** en Wallonie (ha)



59% des fruits bio cultivés en Wallonie sont issus de vergers. Parmi ceux-ci, les pommes et poires sont largement majoritaire. Dans une proportion moindre, nous trouvons dans les vergers des cerisiers, pruniers, pêchers et kiwai. La production de vignes bio, qui jadis était quasiment inexistante sur le territoire, se développe fortement ces dernières années avec 38 nouveaux hectares en 2019. La Wallonie recense actuellement 6 domaines viticoles certifiés ou en conversion bio et une très faible superficie de raisins de table. 61% des vignes sous contrôle bio sont en conversion actuellement. La production de fraises et petits fruits a presque doublé en 2019 pour atteindre 27 hectares.

Figure 15: Répartition des cultures fruitières bio en Wallonie en 2019



Fruits	2018	2019
Arboriculture	250	269
Vignes	60	98
Noyers et noisetiers	51	59
Fraises et petits fruits	15	27
Total	376	452

1.3.6 Semences et plants

Après une production de semences et plants qui avait pratiquement quadruplé en 2018, celle-ci a légèrement diminué (-10%) sur notre territoire.

76% de ces surfaces sont utilisées pour la production de semences, 18% pour la production de plants de pommes de terre et 7% sont des pépinières (de plants fruitiers, ornementales ou forestiers). La production de semences et plants est surtout située en province du Luxembourg (97 ha), de Liège (64 ha) et de Namur (64 ha). Celle-ci est encore très peu présente dans les autres provinces : Hainaut (6 ha) et Brabant wallon (0,3 ha).

Figure 16: Evolution des superficies des *semences et plants* en Wallonie (ha)



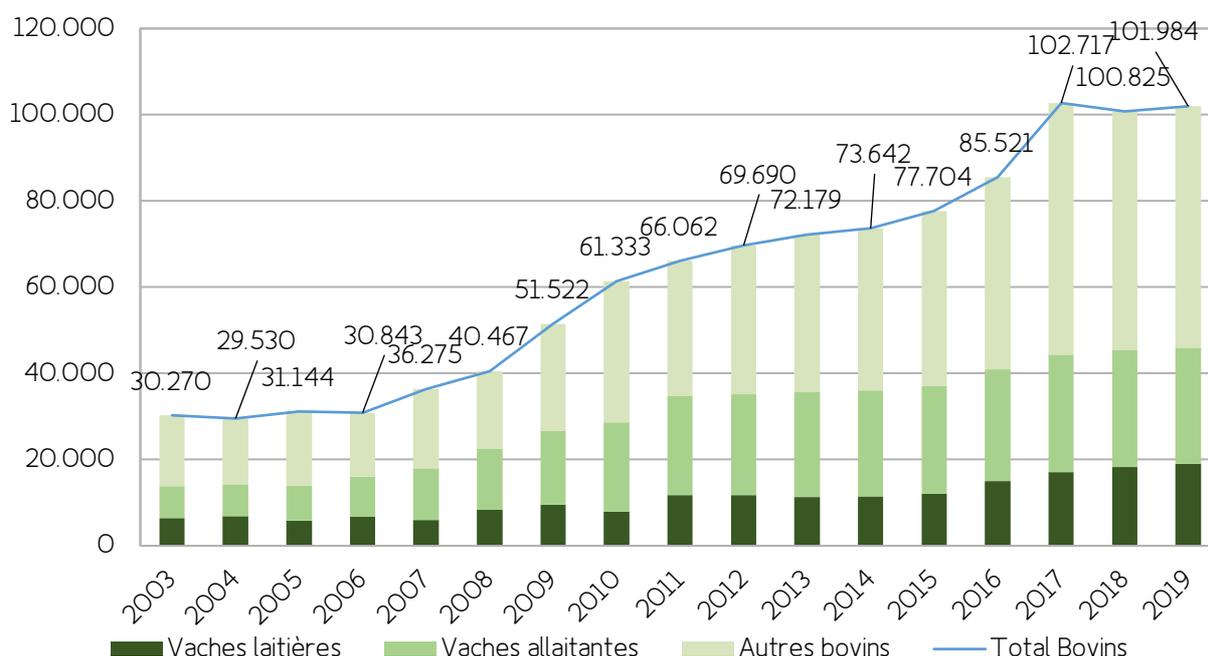
1.4 Animaux élevés en bio en Wallonie

Le nombre d'animaux bio en Wallonie a **doublé en 4 ans** avec une croissance linéaire. En 2019, cette progression est de 418.000 unités (tout animaux confondus) ce qui représente une progression de +12%. Comme vous pourrez le lire ci-dessous, ce sont les filières avicoles qui ont le plus progressées cette année: poules pondeuses (+16%) et poulets de chair (+11%).

1.4.1 Filière bovine

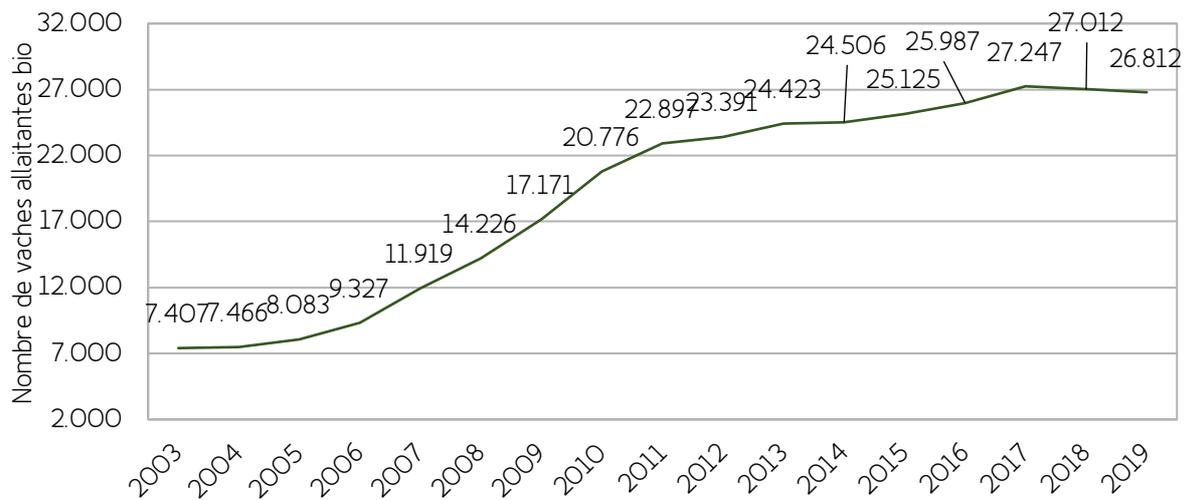
Le nombre total de bovins bio est en croissance constante depuis 2006. Il a très légèrement augmenté en 2019 (+1%). Le cheptel viandeux a diminué légèrement tandis que le cheptel laitier a continué sa progression. Trois-quarts des bovins bio sont élevés dans les provinces du Luxembourg et de Liège dont la moitié dans la province du Luxembourg.

Figure 17: Evolution de la filière bovine bio (nombre de bovins)



Le nombre de **vaches viandeuses** est stable depuis 2017 (-0,7% entre 2018 et 2019). Cela s'explique en partie par le fait le marché de la viande bovine bio reste limité (l'offre est supérieure à la demande). 63% des bovins allaitants sont élevés dans la province du Luxembourg suivie de Liège (15%) et de Namur (15%). Les provinces du Hainaut et du Brabant wallon comptent très peu d'élevages bio de bovins viandeux avec respectivement 6% et 1% des bovins bio wallons.

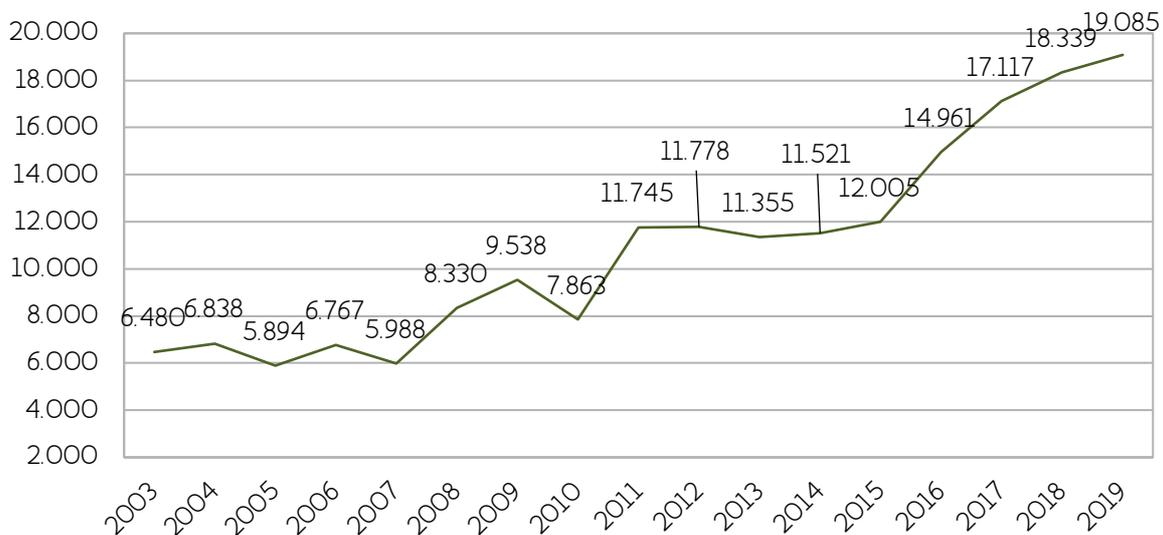
Figure 18: Evolution du nombre de vaches allaitantes



Depuis 2015, la **filière laitière** est en pleine expansion. En 2018, le secteur poursuit sa progression (mais plus calmement) avec **+4%**. En 2019, 746 vaches bio supplémentaires sont traitées en Wallonie.

78% des vaches laitières bio sont élevées dans les provinces de Liège (52%) et du Luxembourg (26,5%). Dans les autres provinces, cette spéculation reste moins développée avec 11% des vaches laitières bio wallonnes dans le Hainaut, 10% à Namur et 0,4% dans le Brabant wallon.

Figure 19: Evolution du nombre de vaches laitières



1.4.2 Filière porcine

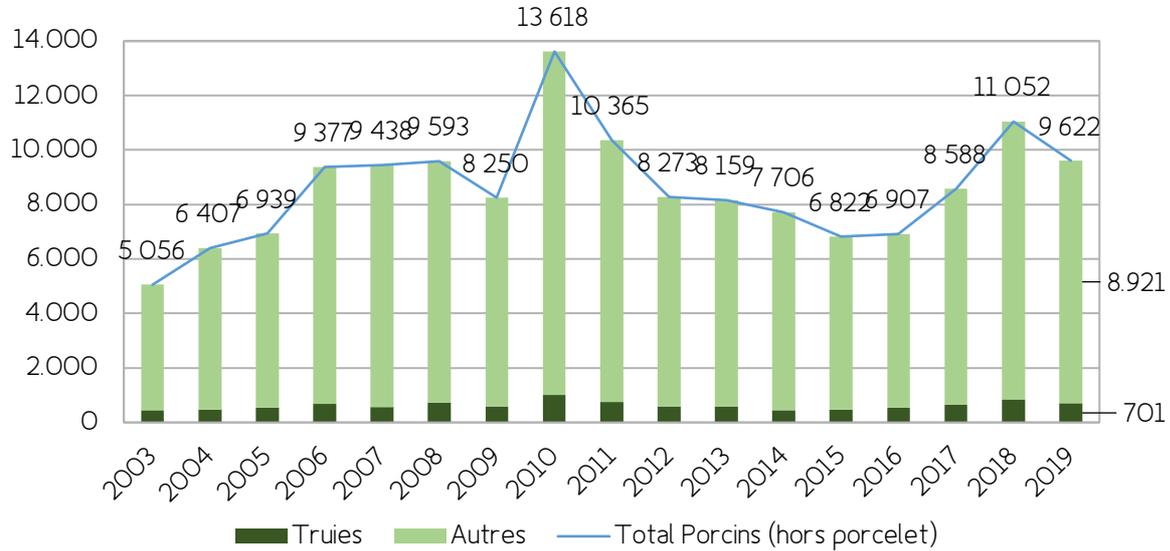
Après deux années de forte croissance (+24% en 2017 et +29% en 2018), le secteur porcin bio wallon a diminué de **-13%** en 2019. 8.921 porcs gras wallons ont été commercialisés en 2019. Le nombre de truies a, quant à lui, diminué de -17% avec un total de 701 truies bio sur le territoire.

La peste porcine africaine, qui a débuté en septembre 2018, a fait arrêter l'élevage de porcs bio dans quelques fermes en Wallonie. De plus, la rentabilité est toujours compliquée pour cette spéculation. Pourtant, en Wallonie,

la demande est plus importante que l'offre, puisque le secteur bio wallon importe toujours des porcs des Pays-Bas, mais également de Flandre, d'Allemagne et du Grand-Duché de Luxembourg.

Les porcs bio wallons sont élevés majoritairement dans les provinces du Luxembourg (36%), Hainaut (35%) et Namur (24%). Les 5% restant sont les deux dernières provinces : Liège (4%) et Brabant wallon (1%).

Figure 20: Evolution de la filière porcine bio (nombre de porcs)



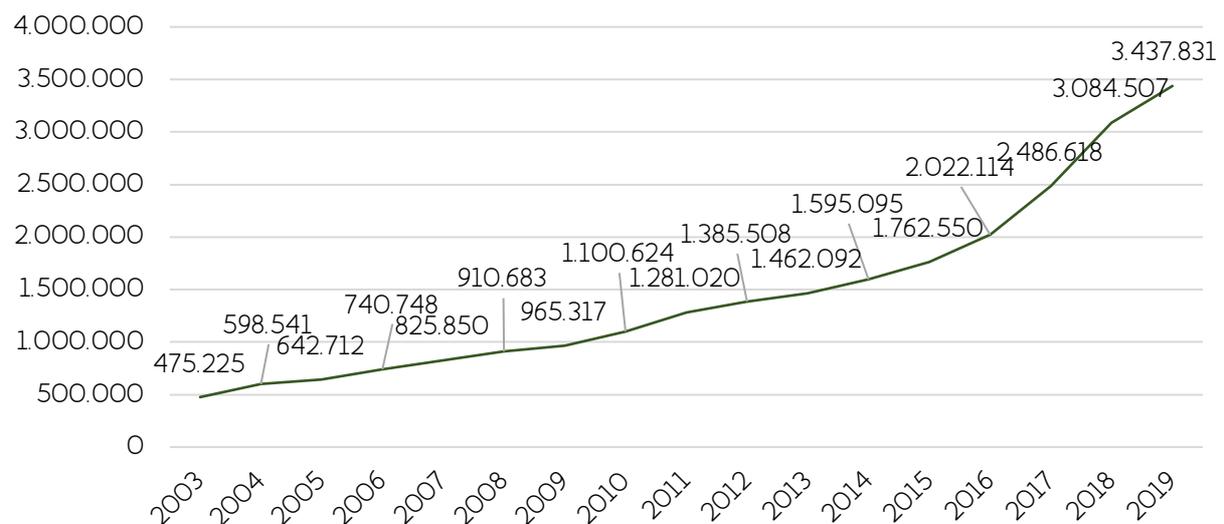
1.4.3 Filière avicole

Le nombre de poulets bio wallons a doublé en 4 ans !

La filière avicole continue son expansion. Le **nombre de poulets de chair** (vendus) a progressé de **+11%** entre 2018 et 2019. Le secteur wallon a vendu, en 2019, plus de 350.000 poulets bio supplémentaires par rapport à l'année précédente. Le nombre de poulets de chair vendus a quasiment doublé depuis 2015 (+95%) soit en 4 ans seulement !

Plus de la moitié des poulets bio ont été élevés dans la province de Namur (56%). La province du Luxembourg compte, quant à elle, 22% des poulets, celle de Liège 14%, du Hainaut 5% et du Brabant wallon 3%.

Figure 21: Evolution de la filière poulets de chair bio en Wallonie (nombre de poulets vendus)

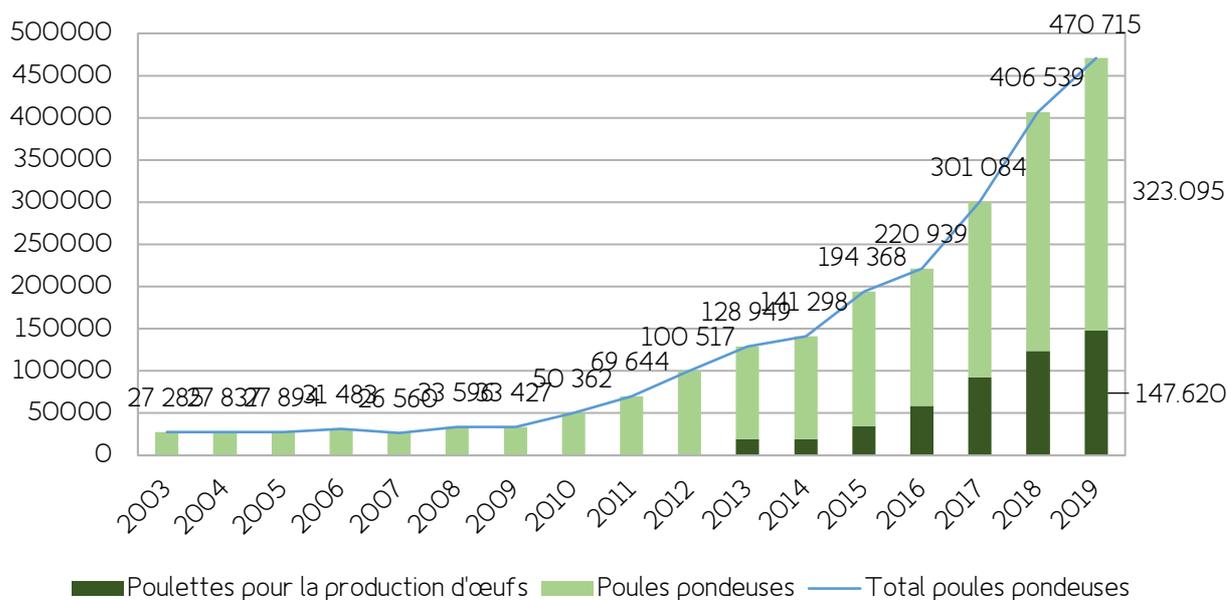


La filière poules pondeuses connaît la plus forte progression avec 40.000 poules supplémentaires !

Alors que la filière poulet de chair connaît une croissance relativement linéaire, la **filière poules pondeuses** connaît un véritable « boom » à partir de 2010. En 2019, celle-ci a connu la plus **forte augmentation** en ce qui concerne l'élevage biologique : Elle a progressé de +16% et comptait en 2019, 323.095 poules pondeuses, soit plus de 40.000 poules pondeuses supplémentaires par rapport à 2018 (+14%). Les élevages sont répartis sur l'ensemble de la Wallonie : 39% à Namur, 27% dans le Hainaut, 23% au Luxembourg, 10% à Liège et 2% dans le Brabant wallon.

Le premier élevage de **poulettes futures pondeuses** est apparu en 2013 en Wallonie. Depuis, le nombre de poulettes a été multiplié par 7 sur notre territoire qui comptabilise à présent 147.620 poulettes (+19% par rapport à 2018). Les élevages de poulettes sont situés exclusivement dans les provinces de Namur (69%) et du Hainaut (31%).

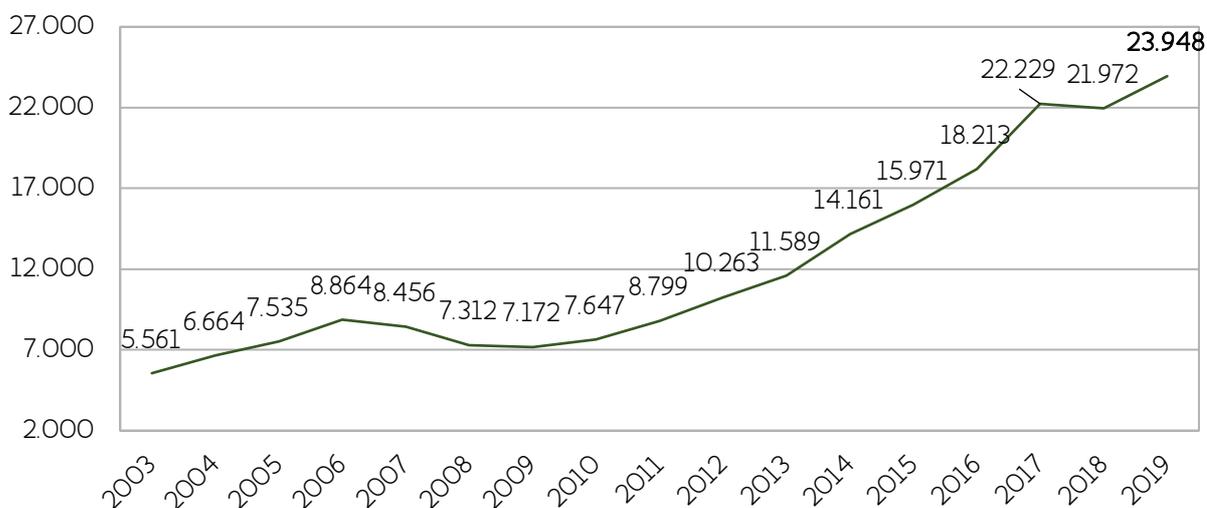
Figure 22: Evolution de la filière **poules pondeuses bio** (nombre de poules et de poulettes)



1.4.4 Filières ovine et caprine

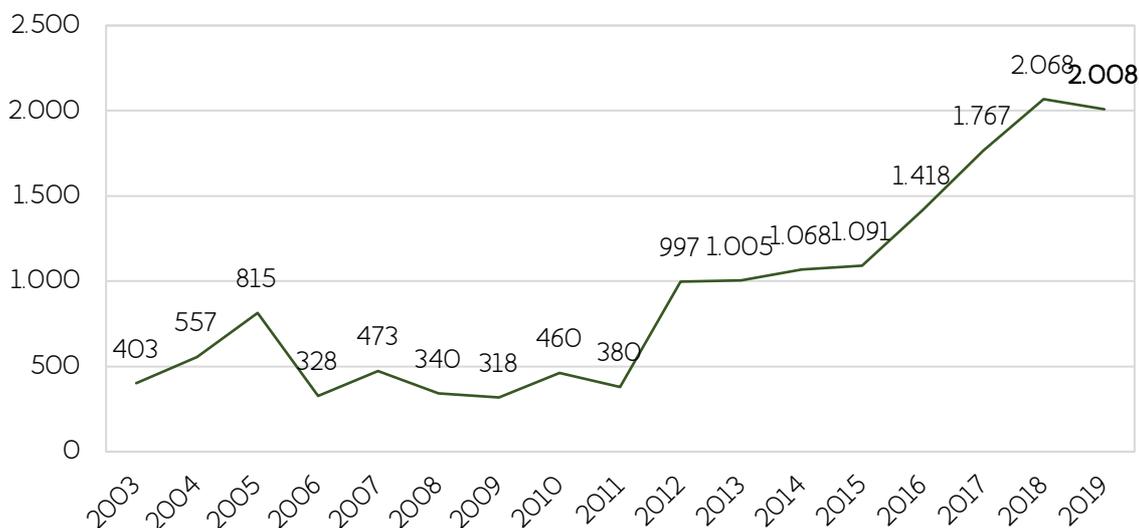
En constante évolution depuis 2009, la **filière ovine** a augmenté de +9% cette année. Cette filière a doublé son cheptel depuis 2013. Trois-quarts des moutons sont élevés dans les provinces du Luxembourg (53%) et de Namur (24%).

Figure 23: Evolution de la **filière ovine** (nombre d'ovins bio en Wallonie)



Après 3 années de forte progression entre 2016 et 2018, la **filière caprine** a légèrement diminué (**-3%**) en 2019. C'est la province de Liège qui compte le plus de chèvres bio avec plus de la moitié du cheptel bio wallon. Suivi du Luxembourg (24%), Namur (12%), le Hainaut (11%) et finalement le Brabant wallon (3%).

Figure 24: Evolution de la **filière caprine** (nombre de caprins bio en Wallonie)



1.4.5 Filières de niche

La Wallonie comptabilise **4.124 autres animaux** dont 2.243 autres volailles (pintades, canards, oies), 1.439 équidés (chevaux, juments laitières et ânes), 341 cervidés (cerfs et daims), 97 lapins et 4 camélidés (alpagas). Le nombre d'animaux « de niche » reste marginal en comparaison au reste des animaux élevés en bio et a diminué de -19% en 2019 à la suite de l'arrêt d'un élevage de pintades.

À noter aussi que l'aquaculture bio wallonne représente seulement **1.164kg** de poissons commercialisés en 2019. Cependant, la filière a progressé de +50% en un an.

Et enfin, la Wallonie compte également **22 ruches** certifiées bio en 2019. Soit 5 ruches en moins par rapport à 2018.

2 PRODUCTION AGRICOLE BIOLOGIQUE EN BELGIQUE⁶

2.1 Évolution de la superficie agricole bio

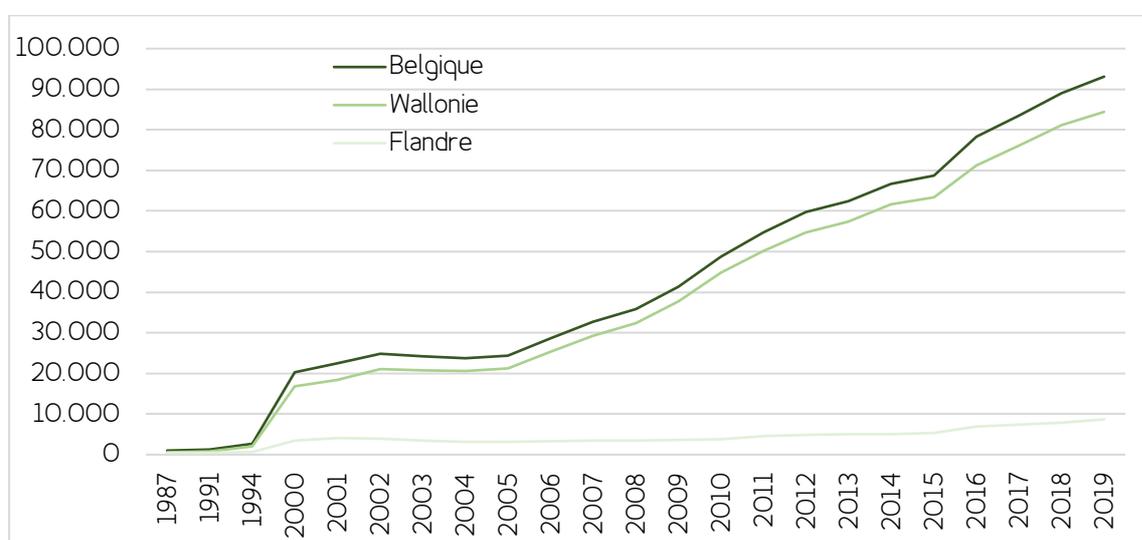
La surface agricole utile bio en Belgique fin 2019 est de **93.000 ha** et représente **6,9%** de la superficie agricole utile totale (bio et conventionnelle) du territoire. Cette proportion s'élève à 11,5% en Wallonie et 1,4% en Flandre.

91% des hectares bio belges sont situés en Wallonie.

La surface agricole utile bio en Belgique a progressé de **+5%** entre 2018 et 2019 avec plus de 4.000 nouveaux hectares en bio (4.099 ha). En chiffre relatif, la croissance de la superficie bio est plus importante, cette année, en Flandre (+10%) qu'en Wallonie (+4%).

La superficie agricole moyenne par ferme bio est de **39,2 ha⁷** en Belgique : 46,5 ha⁸ en Wallonie et 15,4 ha⁸ en Flandre. La superficie moyenne des fermes bio est donc plus de trois fois plus élevée en Wallonie qu'en Flandre.

Figure 25: Evolution de la superficie agricole bio en Belgique (ha)



Superficie	1987	1991	1994	2000	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Belgique	1.000	1.300	2.683	20.265	28.634	32.719	35.822	41.354	48.700	54.688	59.684	62.492	66.693	68.780	78.249	83.439	89.000	93.099
Wallonie	583	807	2.043	16.872	25.367	29.222	32.330	37.695	44.878	50.125	54.745	57.427	61.651	63.437	71.289	76.072	81.087	84.422
Flandre	417	493	640	3.393	3.267	3.497	3.492	3.659	3.822	4.563	4.939	5.065	5.042	5.343	6.960	7.367	7.913	8.677

⁶ Sources: Timmermans I. & Van Belleghem L. (2020), SPW (2020)

⁷ Calculé sur base de la superficie totale divisée par le nombre de fermes

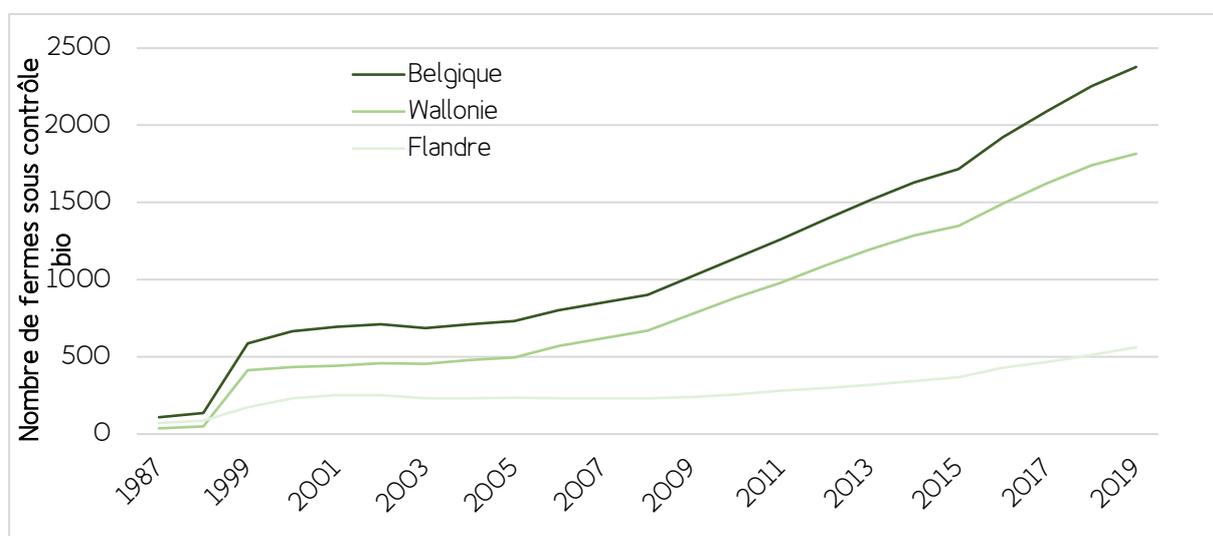
2.2 Évolution du nombre de fermes bio

La Belgique comptait **2.378 fermes sous contrôle bio** au 31 décembre 2019, soit une augmentation de **+5%** (+5,4%) par rapport à 2018. La Wallonie a comptabilisé 74 nouvelles fermes sous contrôle bio pour 48 nouvelles fermes en Flandre. En chiffre relatif, la progression du nombre de fermes est plus importante en Flandre (+9%) qu'en Wallonie (+4%). Au total, les fermes bio belges restent beaucoup plus nombreuses en Wallonie (1.816 fermes), qu'en Flandre (562 fermes).

76% des fermes sous contrôle bio en Belgique se situent en Wallonie.

Par rapport à l'ensemble du territoire, les fermes biologiques représentent **6,6%** du total des fermes (bio et conventionnel) en Belgique : 2,4% des fermes flamandes et 14,3% wallonnes.

Figure 26: Evolution du nombre de fermes bio en Belgique



Ferme	1987	1991	1999	2000	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Belgique	109	135	586	666	803	852	901	1.021	1.140	1.262	1.389	1.514	1.630	1.717	1.923	2.093	2.256	2.378
Wallonie	37	50	414	435	571	622	671	779	884	980	1.090	1.195	1.287	1.347	1.493	1.625	1.742	1.816
Flandre	72	85	172	231	232	230	230	242	256	282	299	319	343	370	430	468	514	562

3 DISTRIBUTION ET CONSOMMATION DES PRODUITS BIO EN BELGIQUE ET EN WALLONIE⁸

Les chiffres présentés dans cette section sont issus du rapport « De biologische landbouw in 2019 » réalisé par le VLAM et du rapport du Marché bio 2019 du SPW sur bases des données recueillies par GfK Belgium.

3.1 Les tendances

Le consommateur belge continue à accorder sa confiance au bio puisque les dépenses en produits bio ne cessent d'augmenter depuis 2008. **En 2019, on observe une augmentation de +3%** des dépenses pour les produits frais bio en Belgique.

Les légumes, les fruits et les pommes de terre continuent de susciter le plus d'intérêt de la part des consommateurs. Ces denrées représentent 41% des dépenses en produit bio.

En 2019, 96% des belges ont acheté un produit bio au moins une fois sur l'année que ce soit chez le producteur, dans un hard discount, dans un supermarché classique, dans un magasin spécialisé...

La part de marché du bio ne cesse d'augmenter depuis 2008, pour atteindre 3,4% en 2019. En Wallonie, cette part de marché a triplé depuis 2009 pour atteindre 4,9%, ce qui confirme l'attrait grandissant des wallons pour le bio.

On retrouve le plus grand nombre d'acheteurs bio pour les légumes, ensuite pour les produits laitiers, puis pour les fruits. La liste se poursuit par ordre décroissant par les œufs, les pommes de terre, le pain et la viande.

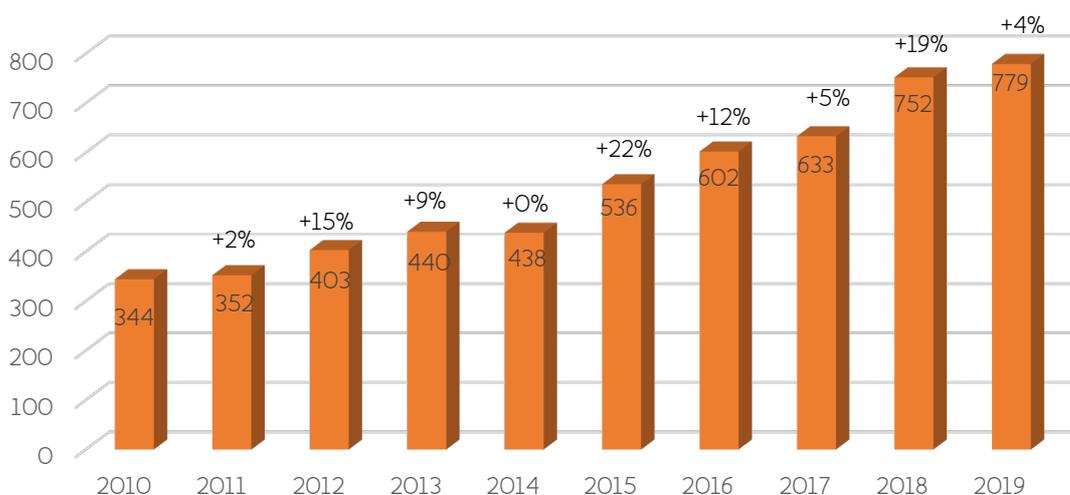
En Belgique, les supermarchés classiques restent le plus gros canal de distribution des produits alimentaires bio, suivis de près par les magasins spécialisés bio dont la part de marché augmente chaque année.

3.2 Le marché total des produits bio : toujours en croissance

En 2019, les ménages belges ont dépensé **779 millions d'euros** en produits bio (alimentaires et non alimentaires), soit une augmentation de **+4%** par rapport à 2018. Cette augmentation de la consommation en produits bio, quoique bien inférieure à l'année précédente, contraste avec la diminution de 1,1% des dépenses en général pour les biens de grande consommation (aliments, boissons, droguerie et non alimentaire) en Belgique. L'augmentation des dépenses en produits bio est attribuable à un plus grand nombre d'acheteurs et à une fréquence d'achat moyenne plus élevée pour les produits bio (+1 acte d'achat/an) par rapport à une baisse de la fréquence d'achat générale (-1 acte d'achat/an). De même, le nombre total de consommateurs belges qui ont acheté au moins un produit bio sur l'année 2019 s'élève à 96 %.

⁸Sources : GfK Belgium (2020), Timmermans I. & Van Bellegem L. (2020)

Figure 27: Dépenses totales des ménages belges pour les produits bio⁹ en millions d'euros, et leur évolution annuelle de 2010 à 2019¹⁰



3.3 Le marché alimentaire des produits bio

Dans les points suivants (4.3 et 4.4), les chiffres sur la consommation belge seront toujours basés sur la consommation de produits frais bio¹¹.

En 2019, les dépenses pour les produits frais bio ont **augmenté de +3% en Belgique**. Après une croissance exceptionnelle en 2018 (+40%), la Wallonie a légèrement progressé en 2019 (+1%). La croissance en Flandre et en région bruxelloise s'est poursuivie de respectivement **+5% et +6%**. La Flandre présente, tant en chiffres absolus que relatifs, un retard clair par rapport à la Wallonie. Les wallons consomment davantage de produits bio que leurs voisins flamands.

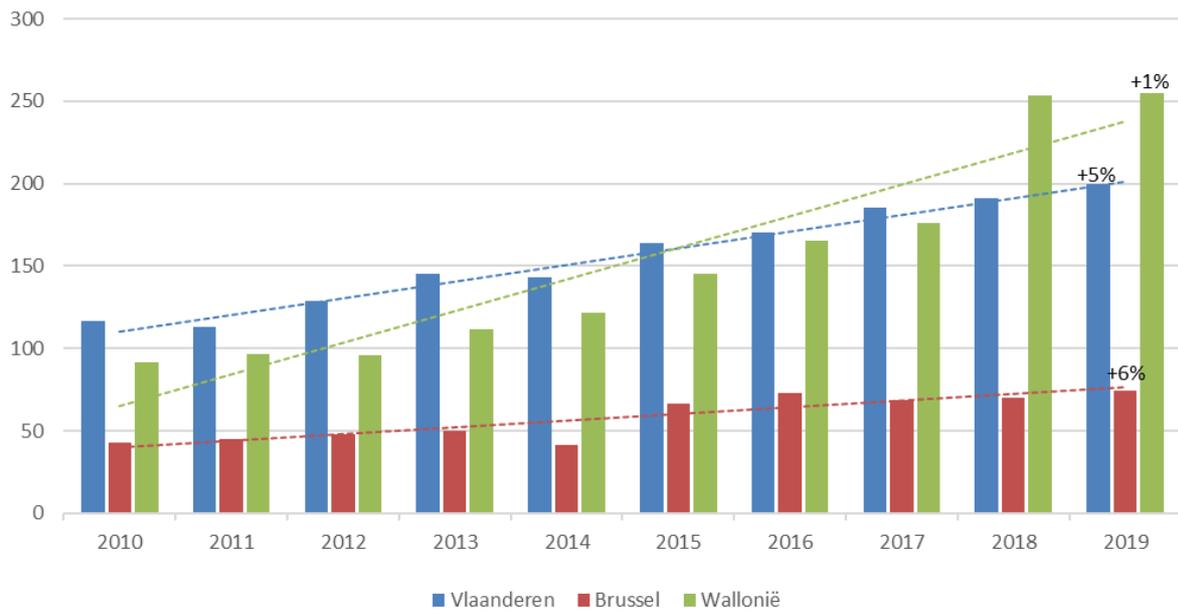
En 10 ans, les dépenses pour les produits frais bio ont augmenté de plus de 70% en Flandre et ont triplé en Wallonie, avoisinant les **530 millions d'euros en Belgique** en 2019.

⁹ Total des produits biologiques : aliments (frais, surgelés et d'épicerie), boissons, droguerie et non alimentaires

¹⁰ À la suite d'une révision, par Statbel début 2019, de la répartition des ménages belges dans la population (ainsi que l'historique des dernières années), certains chiffres diffèrent du rapport « Les chiffres du bio 2018 ».

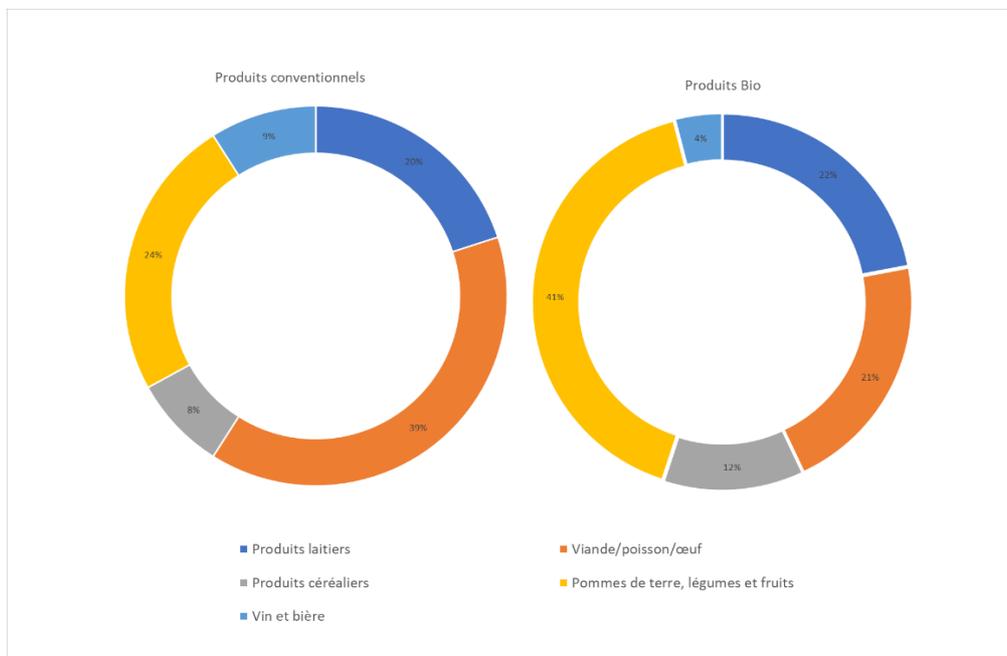
¹¹ Inventaire non exhaustif incluant les fruits, légumes, pommes de terre, produits laitiers, viande, volaille, charcuterie, poissons, œufs, produits céréaliers, produits surgelés, substituts de viande et de produits laitiers, riz, pâtes sèches, vin et bière et à l'exclusion du café, des biscuits, des sucreries et d'autres produits d'épicerie.

Figure 28: Dépenses en produits frais bio en Belgique pour les 3 régions, en millions d'euros, de 2010 à 2019 (GfK Belgium)



Lorsque l'on regarde la répartition des dépenses en Belgique par catégorie de produit, on remarque que l'alimentation d'origine végétale (pommes de terre, légumes et fruits) représente toujours la plus grande part de dépenses en bio, avec 41% des dépenses. Les dépenses pour les produits animaux (viandes, poissons, œufs) diminuent et représentent un peu plus d'un cinquième des dépenses avec 21%. La part des produits laitiers augmente légèrement à 22% et les produits céréaliers stagnent à 12%. Concernant le vin et la bière, ils représentent 4% des dépenses en bio.

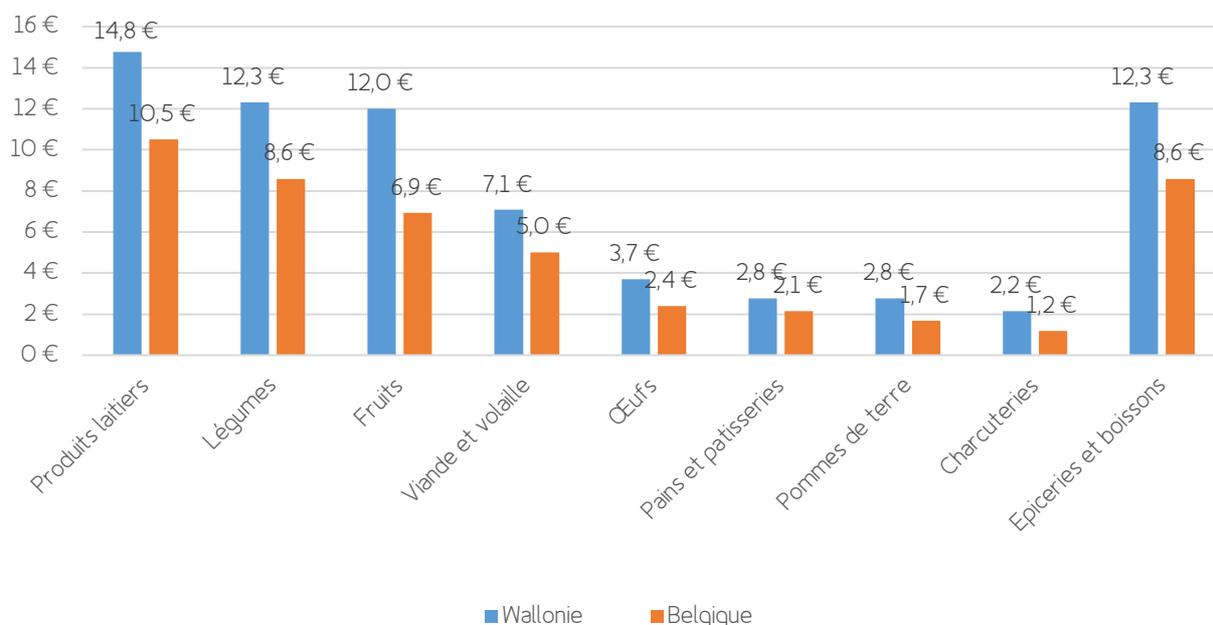
Figure 29: Comparaison des proportions des produits achetés en bio et en conventionnel en Belgique par catégorie de produits en 2019



3.4 Les dépenses par produit par habitant

En 2019, les dépenses pour les **produits frais bio** par habitant ont encore augmenté. Chaque belge a dépensé en moyenne **47 euros** pour des produits bio, soit 1 euro supplémentaire par rapport à 2018. En Wallonie, ces dépenses s'élèvent à près de **70 euros** par habitant (**31 euros** pour la Flandre). En considérant les dépenses alimentaires bio par catégorie de produit par habitant en Belgique, on remarque que ce sont les produits laitiers qui représentent les dépenses les plus importantes en produit bio, suivis par les légumes et les fruits.

Figure 30: Dépenses en produits bio par habitant par catégorie de denrées alimentaires en Belgique et Wallonie, en euros, en 2019²

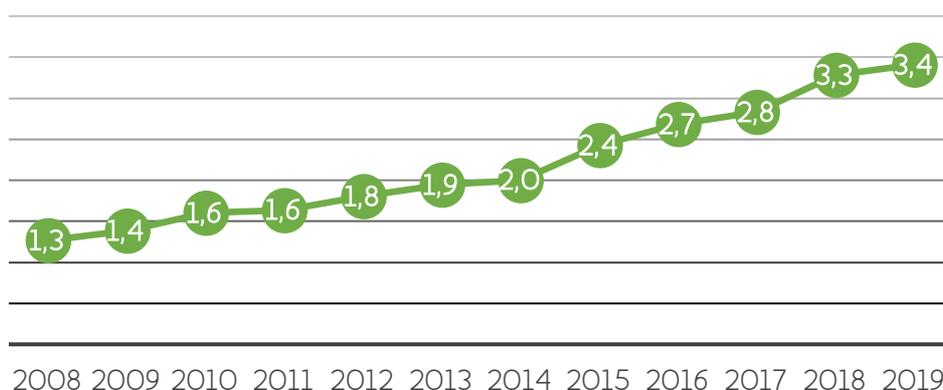


3.5 La part de marché alimentaire bio¹³

3.5.1 En Belgique

La part de marché de l'ensemble des produits bio sur le marché total belge est en constante augmentation depuis 2008. Bien que l'augmentation soit moins importante qu'en 2018, la part de marché atteint **3,4% en 2019**.

Figure 31 : Evolution de la part de marché des produits bio dans le marché belge total (en %)

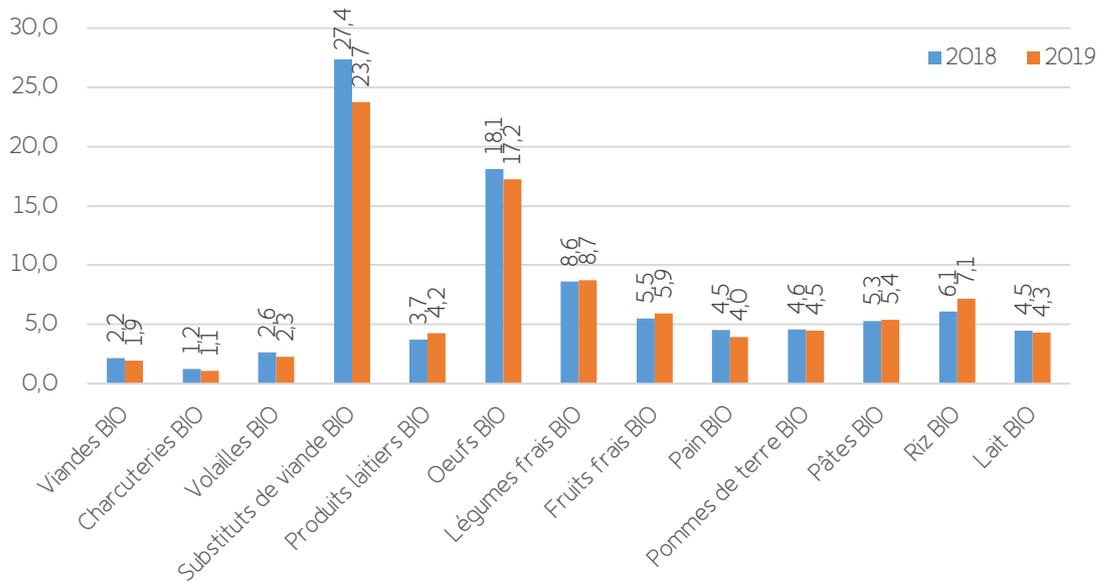


¹² Les substituts de viande et de produits laitiers sont inclus dans la catégorie « Epicerie et boissons »

¹³ Source : GfK Belgium (2020)

Cette part de marché varie fortement en fonction du type de produit. Les substituts de viande bio représentent 23% du marché belge des alternatives végétariennes. Les œufs bio ont également une importante part de marché puisque **17% des œufs consommés en Belgique en 2019 étaient bio**. Les œufs observent la plus grande progression depuis 2008 (6,6% en 2008). En 2019, on observe une augmentation de la part de marché pour 5 catégories de produits (produits laitiers, légumes et fruits frais, pâtes et riz). Les autres catégories, en augmentation jusqu'en 2018, voient leur part de marché légèrement diminuer en 2019. La diminution la plus importante concerne les substituts de viande bio, dont la part de marché diminue de près de 4% par rapport à 2018.

Figure 32: Part du marché bio par catégorie de produits en Belgique, en % de dépenses en 2018 et 2019



3.5.2 En Région wallonne

Si l'on considère uniquement le marché des produits alimentaires en Région Wallonne, la part de marché du bio est plus importante et s'élève à **4,9%**. Depuis 2009, la part de marché du bio ne cesse d'augmenter et cette croissance s'est intensifiée depuis 2012. Elle a plus que triplé en 10 ans. Bien que moins exceptionnelle qu'en 2018, la part de marché des produits bio en Wallonie continue son augmentation.

Figure 33: Evolution de la part de marché des produits bio dans le marché wallon total (en %)



A l'instar de la tendance belge, la part de marché varie fortement d'un produit à l'autre. La Wallonie suit une tendance très similaire à la Belgique. On observe, cependant, une augmentation de la part de marché pour le lait bio qui n'est pas observée à l'échelle de la Belgique.

Figure 34 : La part du marché bio par catégorie de produits en région wallonne, en % de dépenses, 2018 et 2019

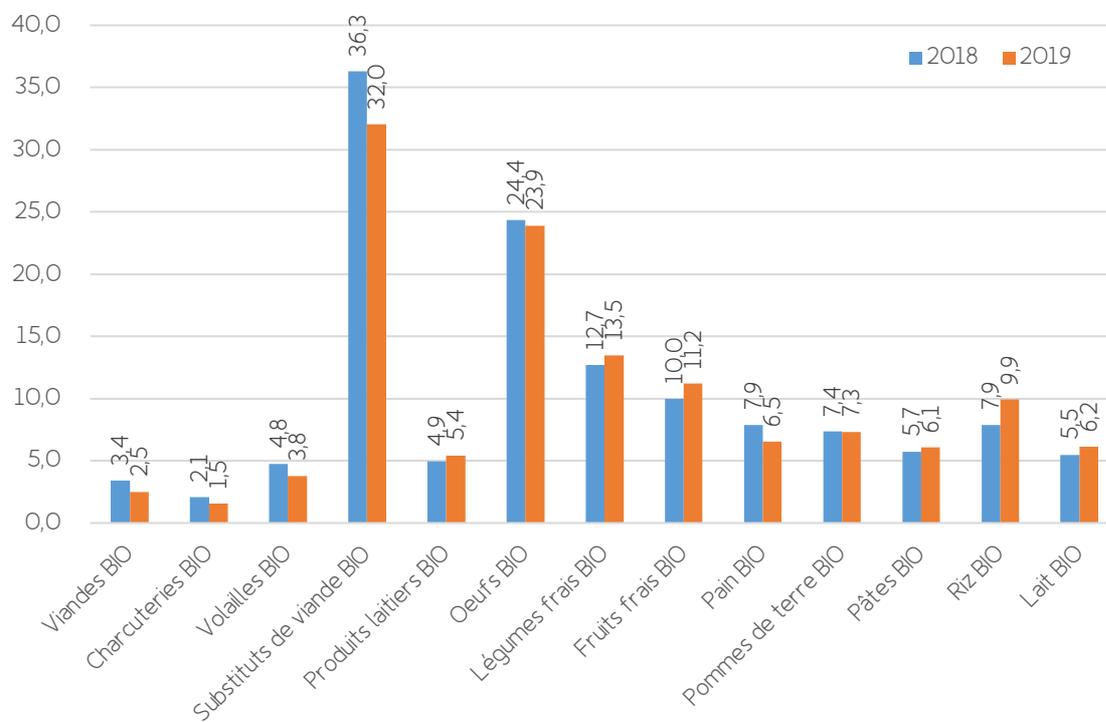


Figure 35 : La part du marché bio par catégorie de produits en région wallonne, en % de dépenses, en 2015 et 2019 et son évolution entre 2015-2019

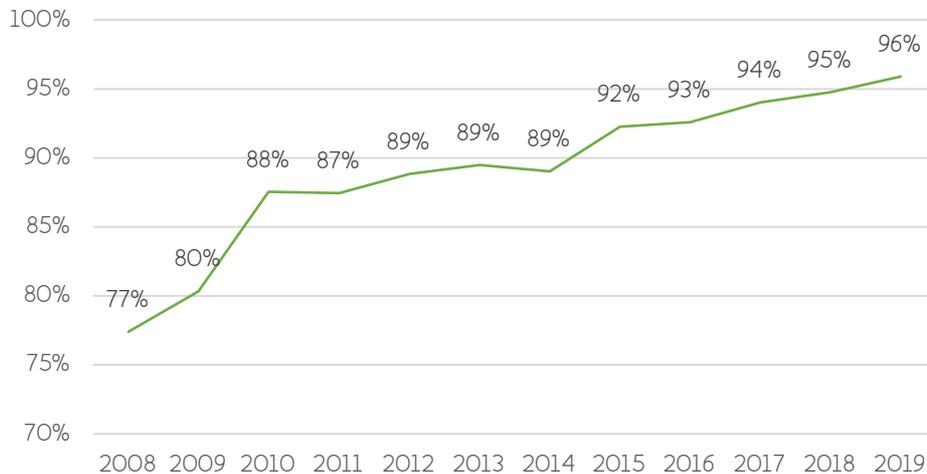


3.6 Le pourcentage de consommateurs bio par produit

En 2019, le bio fait toujours bien partie de notre régime alimentaire puisque **96% des belges ont acheté au moins une fois un produit bio** contre 95% en 2018, **soit plus de 9 belges sur 10**.

En Wallonie, ce pourcentage est le même : 96% des ménages wallons ont consommé au moins un produit bio sur l'année alors qu'il n'était que 77% en 2008.

Figure 36 : Evolution du pourcentage de consommateurs bio parmi la population wallonne



En Belgique, le nombre d'acheteurs de produits bio varie fortement en fonction des catégories de produits¹⁴. Par ordre décroissant, on retrouve, en 2019, le plus grand nombre d'acheteurs bio pour :

- Les légumes bio (72% des acheteurs)
- Les produits laitiers (55% des acheteurs)
- Les fruits (54% des acheteurs)
- Les œufs (28% des acheteurs)
- Les pommes de terre (23% des acheteurs)
- Le pain (19% des acheteurs)
- La viande (18% des acheteurs)

Par rapport à 2018, le nombre d'acheteurs bio se stabilise pour presque toutes les catégories. On remarque toutefois, une augmentation de 6% d'acheteurs pour les produits laitiers et une diminution de 5% d'acheteurs pour les œufs par rapport à 2018. Depuis 2009, les légumes représentent la catégorie de produits avec le plus grand nombre d'acheteurs. En 2019, le nombre d'acheteurs de produits laitiers dépasse celui des fruits, catégorie derrière les légumes depuis 2009. Le nombre d'acheteurs pour les œufs bio diminuent pour la première fois après plusieurs années d'augmentation constante.

3.7 Comportement d'achat et profil des consommateurs bio wallons¹⁵

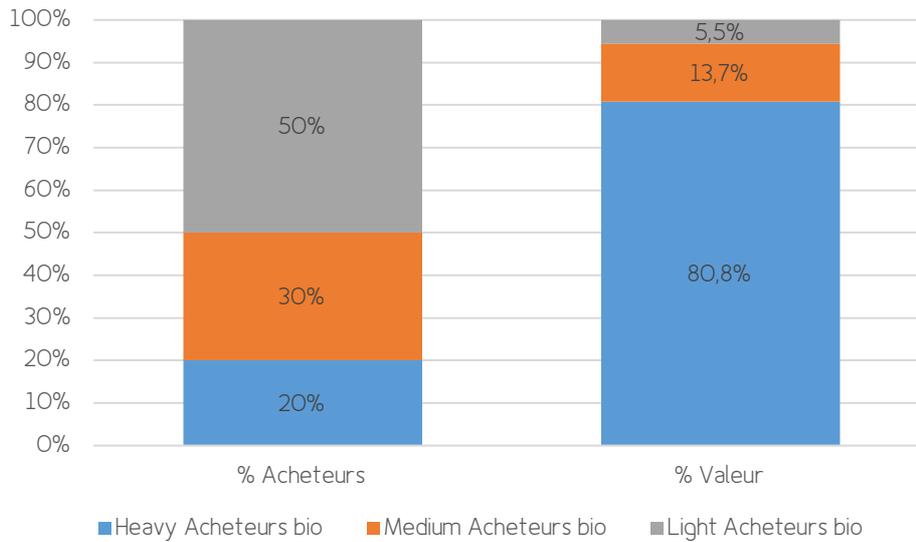
Les 96% des ménages wallons consommant bio (même sporadiquement) ont été répartis en 3 catégories par le bureau d'étude GfK : les « **heavy consumers** » (qui représentent les 20% des ménages ayant dépensés le plus pour des produits alimentaires bio en 2019), les « **medium consumers** » (qui représentent les 30% des ménages intermédiaires) et les « **light consumers** » (qui représentent les 50% des ménages ayant dépensé le moins pour des produits bio).

Parmi les ménages wallons ayant consommé bio en 2019 (soit 96% des wallons), **20% (consommateurs réguliers) achètent 80,8% des produits bio**. 30% (consommateurs occasionnels) représentent 13,7% des achats bio et les 50% restants (consommateurs peu convaincus) représentent 5,5% des achats bio en Wallonie.

¹⁴ Source : Timmermans I. & Van Bellegem L. (2020)

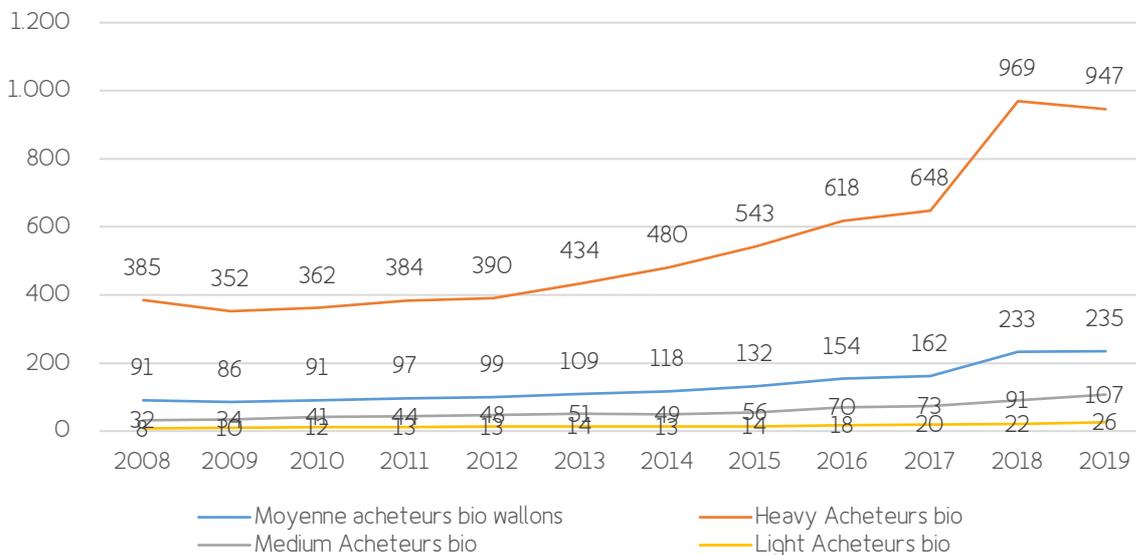
¹⁵ Source : GfK Belgium (2020)

Figure 37: Pourcentage de la consommation bio wallonne (% valeur) par profil de ménages en 2019 (GfK, 2020)



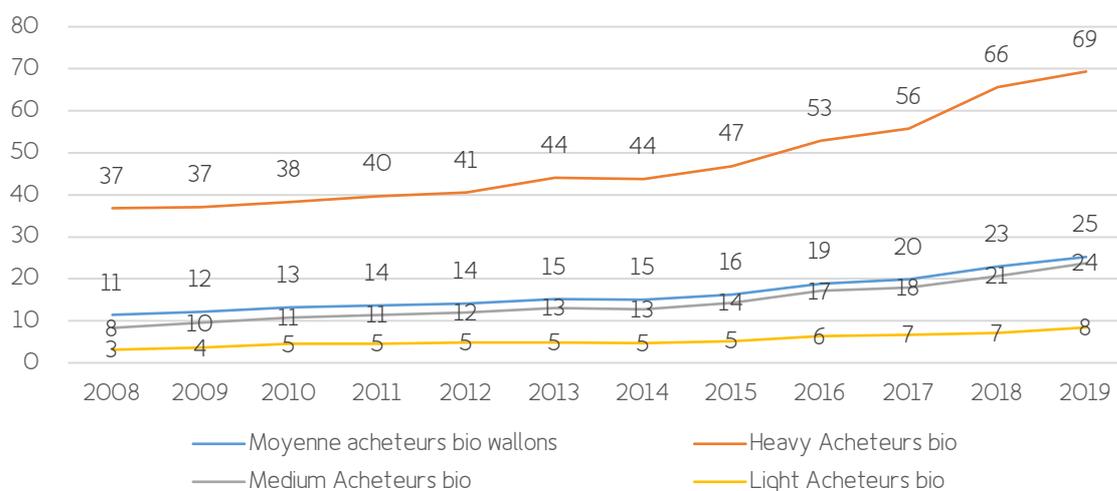
En 2019, les ménages wallons ont consommé en moyenne **235€ euros** de produits alimentaires bio (+77% depuis 2015). Cette valeur monte à 947€ par an pour les consommateurs réguliers (heavy consumers) soit une moyenne de 79€ par mois. Les consommateurs occasionnels ont dépensé 107€ par an (soit 9€ par mois en moyenne) et les light consumers 26€ par an (soit environ 2€ par mois).

Figure 38: Evolution de la valeur annuelle d'achats bio par ménage (€)



La fréquence d'achat de produits bio a également augmenté en Wallonie passant **de 16 actes d'achat par an en 2015 à 25 en 2019**. Les consommateurs réguliers (heavy consumers) ont acheté des produits bio **69 fois** en 2019 donc plus d'une fois par semaine. Les medium consumers ont acheté **24 fois** du bio sur l'année 2019 soit environ une semaine sur 2. Enfin, **8 actes d'achat** ont été réalisés en 2019 par les light consumers, soit moins d'une fois par mois.

Figure 39: Evolution de la fréquence d'achat bio par an



3.7.1 Qui se cachent derrière les « heavy consumers » ?

Les « **heavy consumers** » sont des **consommateurs réguliers** de produits bio : plus d'une fois par semaine (69 fois par an). A chaque acte d'achat bio, ils ont dépensé en moyenne 13,65€. Leur dépense totale en produits bio par ménage est de 947€ en moyenne par an. Le montant de ces dépenses bio a augmenté de 404€ depuis 2015 (+74%). Ce groupe représente 20% des ménages qui achètent bio soit 19,2% de la population wallonne. Ce profil de consommateurs est sur-représenté dans les provinces du Brabant wallon, de Luxembourg et de Liège et sous-représenté dans la province du Hainaut en comparaison à l'ensemble des ménages wallons échantillonnés par GfK (plus de 1500 ménages).

Au niveau de l'âge, les personnes de plus de 65 ans dépensent davantage pour des aliments biologiques que le reste de la population wallonne.

Concernant la classe sociale (calculé en fonction du revenu disponible du ménage, du type de fonction et du niveau de formation de la personne du ménage dont le revenu est le plus élevé), les ménages ayant une classe sociale plus élevée consomment davantage bio que les autres classes sociales.

Selon le type de famille, les couples de plus de 54 ans sans enfant sont ceux qui font les plus grosses dépenses pour le bio, suivi des ménages avec des enfants de moins de 5 ans. Parmi le pourcentage de célibataires de moins de 35 ans ayant acheté bio en 2019 (3 % des ménages wallons), très peu sont des consommateurs réguliers.

3.7.2 Qui se cachent derrière les « medium consumers » ?

Les « **medium consumers** » sont des **consommateurs bio occasionnels**. Ils remplissent leur caddy d'au moins un produit bio tous les 15 jours environ (24 fois par an) et consomment pour 4,5€ de produits bio à chaque acte d'achat bio. Au total, ils ont dépensé 107€ en moyenne pour des produits alimentaires bio sur l'année 2019. Les dépenses totales annuelles pour les produits bio ont progressé de +93% depuis 2015 avec 52€ supplémentaire. Ce profil représente 30% des consommateurs bio soit 28,8% de la population wallonne. Ce profil de consommation se retrouve assez équitablement dans les différentes provinces et ont des âges variés avec une légère prédominance pour les 50-64 ans. Ce profil est davantage représenté par des ménages de 2 personnes. Les ménages de 5 personnes ou plus sont les moins représentés. Comme pour les heavy consumers, le niveau social influence les dépenses bio puisqu'on retrouve davantage de ménages à hauts revenus et niveau d'éducation et moins de ménages avec des revenus et niveau d'éducation plus faible. Dans ce groupe, les ménages sans enfant sont sur-représentés, quel que soit leur âge, par rapport à la population wallonne.

3.8 Les canaux de distribution

3.8.1 En Belgique¹⁶

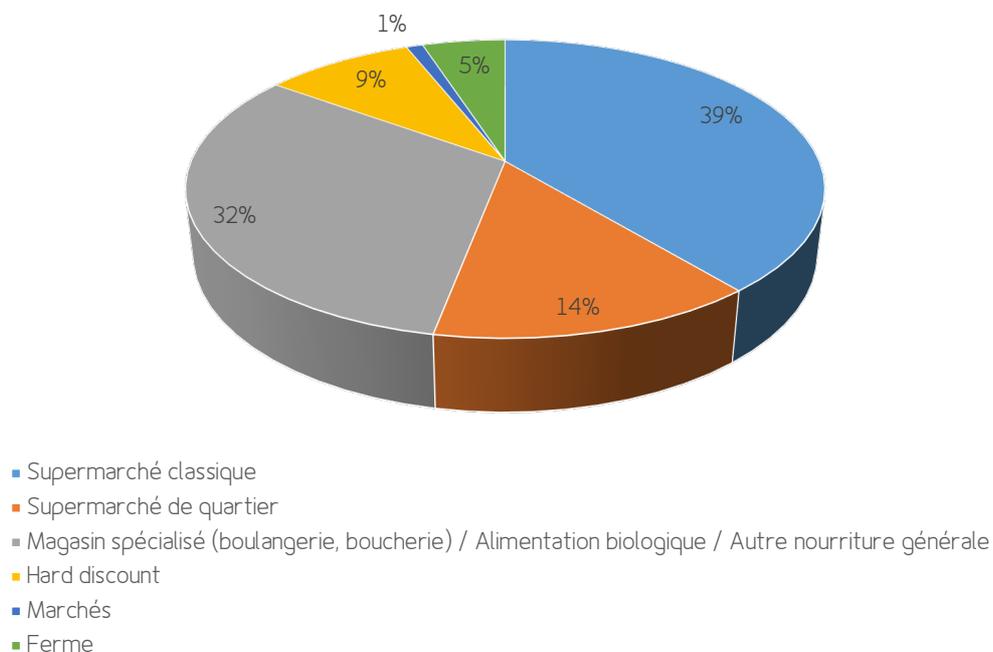
Les supermarchés classiques restent le plus gros canal de distribution des produits alimentaires bio en Belgique avec 39% du marché. Les magasins spécialisés se situent juste derrière les supermarchés classiques avec 32% du marché, soit 1% de plus qu'en 2009. On retrouve ensuite les supermarchés de quartier avec 14% du marché. Les

¹⁶ Timmermans I. & Van Bellegem L. (2020)

fermes et marchés de producteurs se situent derrière le Hard discount avec 5% du marché. La part des marchés diminue de 2% par rapport à 2018.

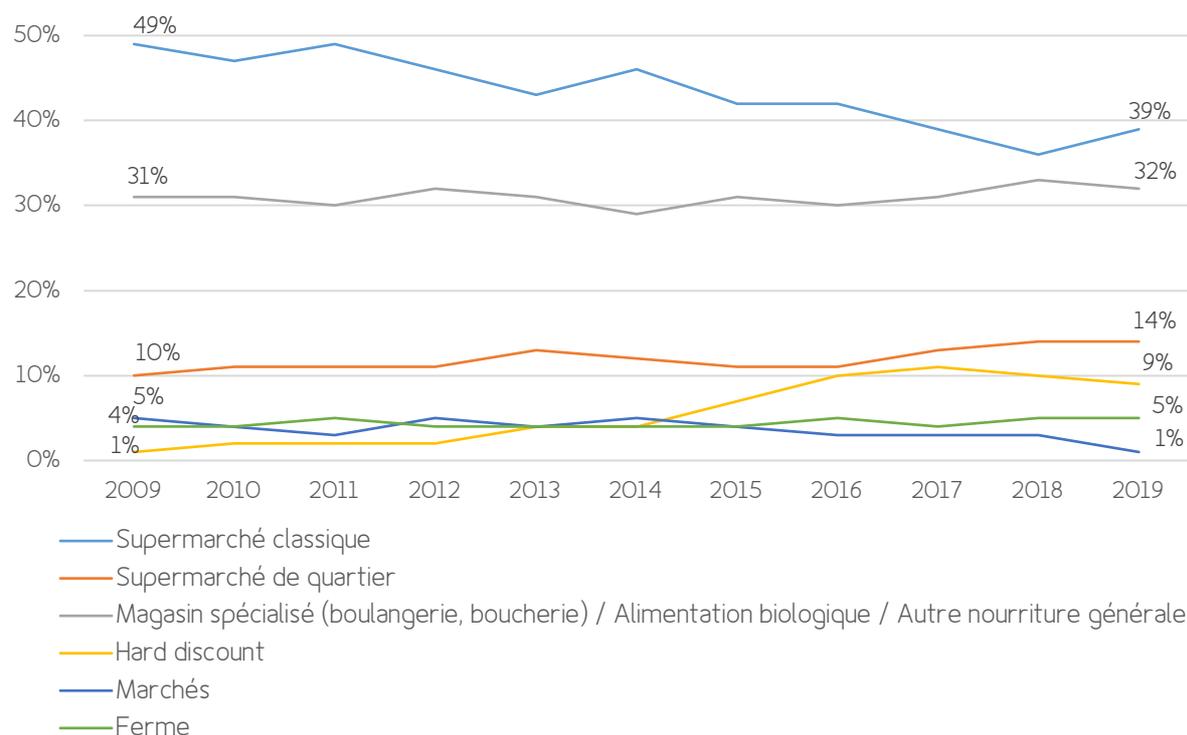
Jusqu'en 2018, la part des supermarchés classiques diminuait chaque année au profit du hard discount et des supermarchés de quartier, mais en 2019 on remarque une augmentation de 3% par rapport à 2018. Malgré une augmentation depuis 2010, la part du hard discount diminue et la part du supermarché de quartier stagne depuis 2017.

Figure 40: Les canaux de distribution de produits alimentaires bio en Belgique, en % des dépenses en 2019



Source : VLAM – GfK Belgium. *Bioplanet est inclus dans la partie « Magasin spécialisé/alimentation biologique/Autre nourriture générale »*

Figure 41 : Evolution des % des dépenses par canaux de distribution de produits alimentaires bio en Belgique (entre 2009 et 2019)



3.8.2 En Wallonie¹⁷

Point d'attention : Les canaux de distribution pour la Wallonie ne sont pas répartis de la même façon que pour les résultats pour la Belgique.

En Wallonie, on observe la même tendance, 46% des dépenses réalisées pour les produits alimentaires bio se font en grandes surfaces. Cette part a bien diminué en 10 ans (de 15%) mais, comme au niveau belge, on observe à nouveau une augmentation par rapport à 2018. Du côté du hard discount, on observe la tendance inverse. Cette part, en augmentation jusque 2017, avait observé une diminution en 2018. Celle-ci repart légèrement à la hausse en 2019. Les points de vente bio (dont Bioplanet) se situent en seconde position avec 28% du marché, soit une diminution de 1% par rapport à 2018 mais une progression de 12% par rapport à 2010. La part de marché des boulangeries/bougeries et des magasins à la ferme sont légèrement en recul par rapport à 2018, année où une augmentation non négligeable avait été observée. Les marchés représentent 2 % des parts de marché, soit une légère diminution par rapport à 2018.

¹⁷ Source : GfK Belgium (2020)

Figure 42: Les canaux de distribution de produits alimentaires bio en Wallonie, en % des dépenses en 2019¹⁸

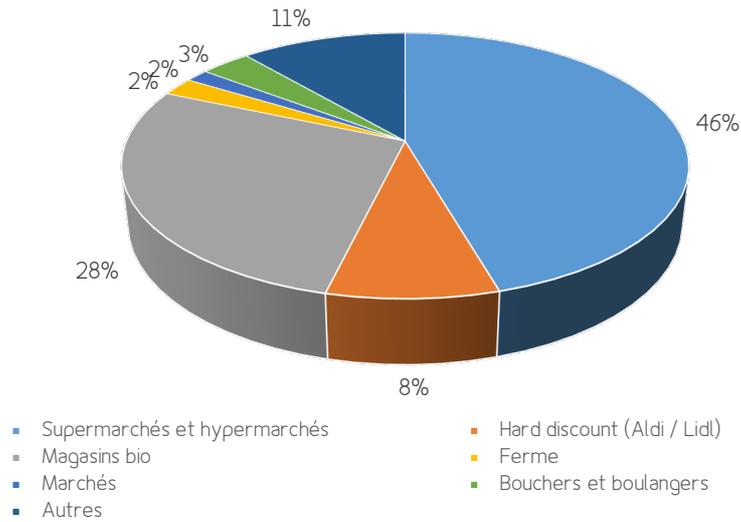
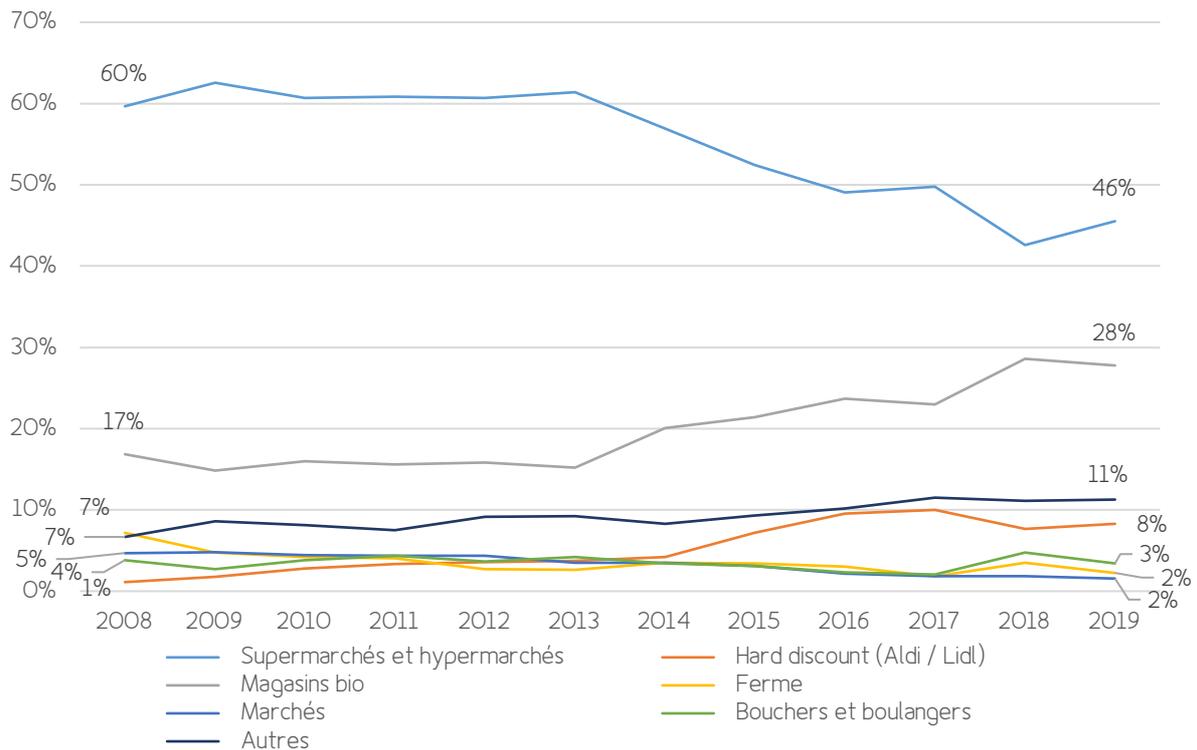


Figure 43: Evolution des % des dépenses par canaux de distribution de produits alimentaires bio en Wallonie (entre 2008 et 2019)



¹⁸ La catégorie « Autres » reprend : les magasins de proximité, les achats transfrontaliers, les retailers 100% online, les magasins de santé et diététique et tout autre retailer qui pourrait proposer des produits bio (Kruidvat, Action, etc)

4 L'EUROPE ET L'UNION EUROPÉENNE (2018)¹⁹

Les chiffres de ce chapitre sur l'Europe font référence à l'année 2018. Soit une année de retard par rapport aux chiffres belges.

La production et la consommation bio toujours en pleine croissance.

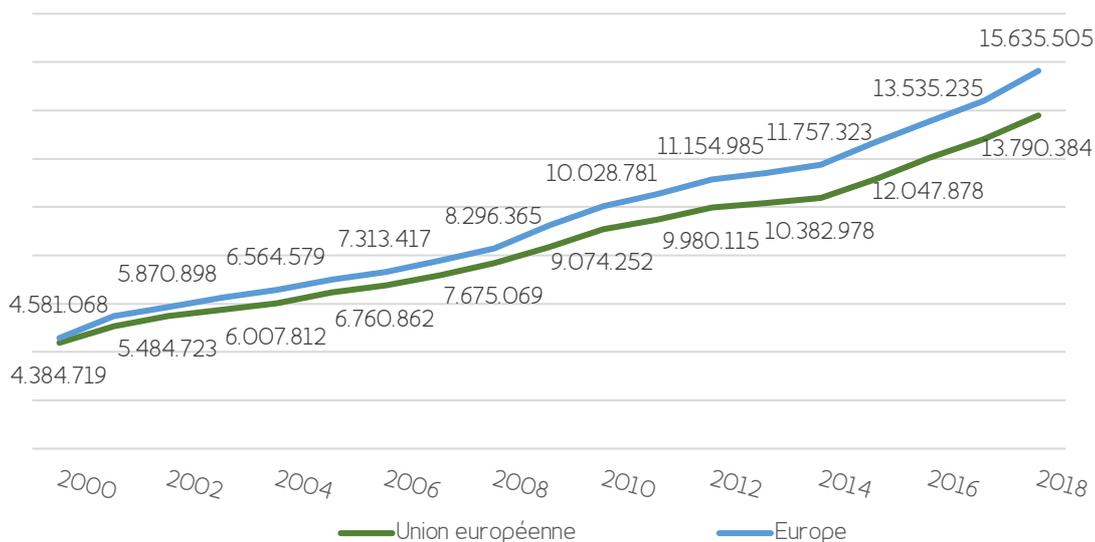
En 2018, la surface et le marché bio ont poursuivi leur croissance. Le marché européen des aliments biologiques a atteint plus de 40 milliards d'euros avec une progression de +7,8%, légèrement plus faible que les années précédentes. La surface agricole bio en Europe a progressé d'un million d'hectare et a progressé au même rythme que le marché (+8,7%).

4.1 La production bio en Europe et dans l'Union Européenne

4.1.1 La surface agricole bio

Dans l'Union Européenne, plus de **13,7 millions d'hectares** étaient en agriculture biologique en 2018, soit **7,6%** de plus qu'en 2017. Près d'un million d'hectares ont passé le cap du bio en 2018. Si l'on observe l'évolution depuis 2000, la surface agricole bio a triplé (+215%). En Europe, la superficie cultivée en bio atteint 15,6 millions d'hectare (+8,7%).

Figure 44: Evolution des superficies bio (ha) dans l'Union Européenne et en Europe (FIBL Statistics, 2020)

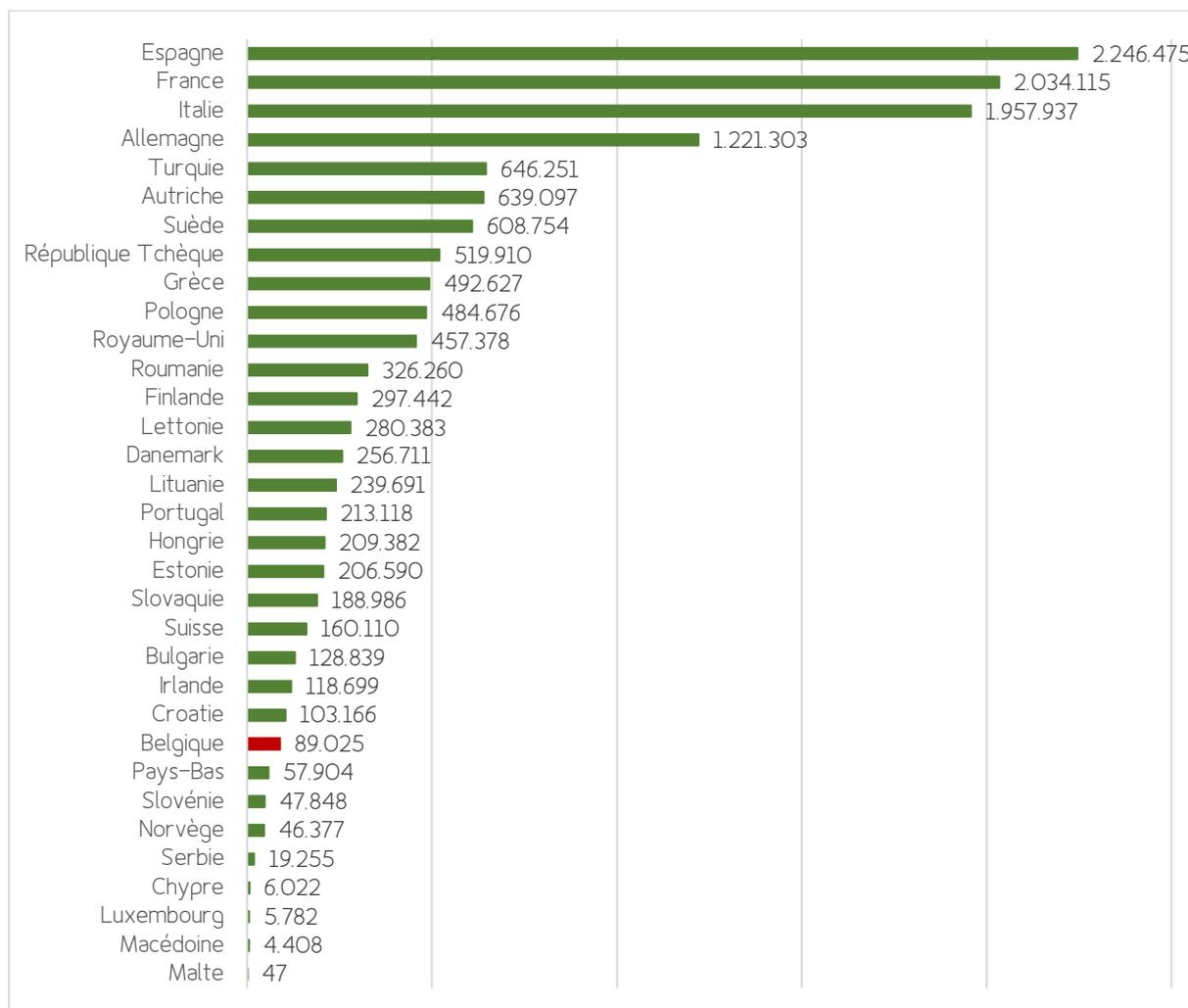


4.1.2 La surface agricole bio par pays

L'Espagne est le pays détenant la plus grande superficie agricole cultivée en bio avec plus de 2,2 millions d'hectares, soit près de 16 % de la totalité des terres agricoles bio européennes. La **France** est le deuxième pays européen à atteindre 2 millions d'hectare bio et a dépassé **l'Italie** en 2018 (1,9 millions ha). Avec **l'Allemagne** (1,2 millions ha), un peu plus de la moitié des terres bio européennes se trouvent dans ces 4 pays. La **Belgique** avec ses 89.025 hectares se retrouve à la **25ème place (23ème de l'UE-28)**.

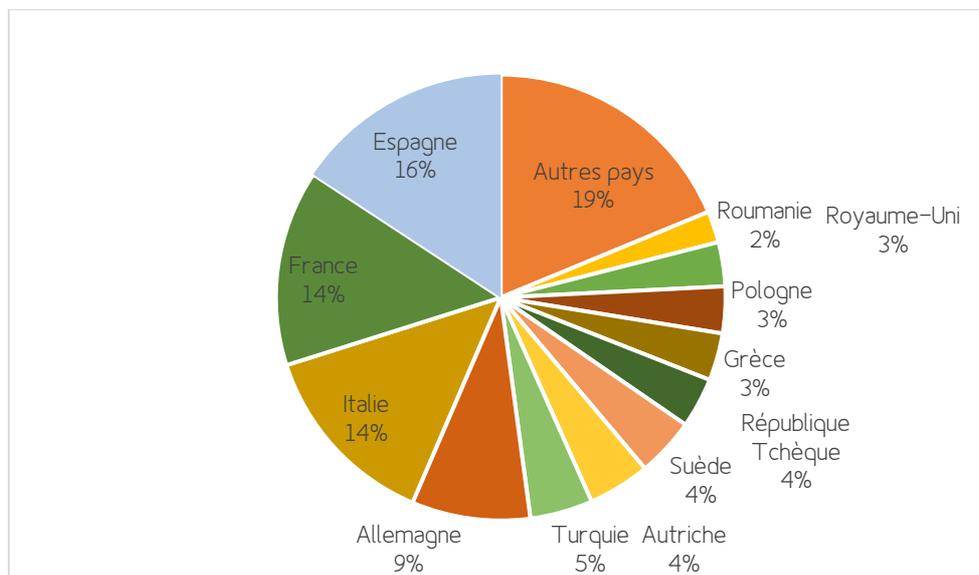
¹⁹ Sources : Eurostat (2020), FIBL (2020)

Figure 45: Superficie agricole bio par pays européen en hectare en 2018 (Eurostat, 2020)



En 2018, les pays dont la superficie bio a le plus progressé sont la France (+290.000ha) puis l'Espagne (+164.000ha) puis l'Allemagne (+148.000ha).

Figure 46: Distribution des surfaces agricoles bio en Europe, en pourcentage en 2018 (Eurostat, 2020)



4.1.3 La part du bio dans la surface agricole utile totale

Intéressant pour les petits pays !

La part de la SAU est un chiffre très intéressant, particulièrement pour les petits pays comme la Belgique. En effet, cette donnée permet de se situer par rapport aux autres pays, en faisant fi de la taille de ceux-ci. Par exemple, l'Espagne, de par ses grandes superficies agricoles, est le premier producteur bio européen. En revanche, au regard de la part de bio dans la SAU totale, le pays se retrouve en 12^{ème} position au sein de l'Union européenne.

Dans l'Union européenne, l'agriculture biologique représente **7,5%** de la surface agricole utile. Les pays en tête depuis plusieurs années sont **l'Autriche** avec 24,1%, **l'Estonie** avec 20,6% et la **Suède** avec 20,3%. Au total, 3 pays dépassent 20% de leur surface agricole en bio et 8 pays plus de 10% (9 au sein de l'Europe).

La Belgique avec ses **6,6%** se retrouve en dessous de la moyenne de l'Union Européenne (Figure 47). Cependant, si on regarde uniquement la **Wallonie**, avec ses 11% en 2018, elle se situe au-dessus de la moyenne de l'UE.

Figure 47 : Pourcentage bio sur la SAU totale par pays, Union européenne, 2018 (Eurostat, 2020)

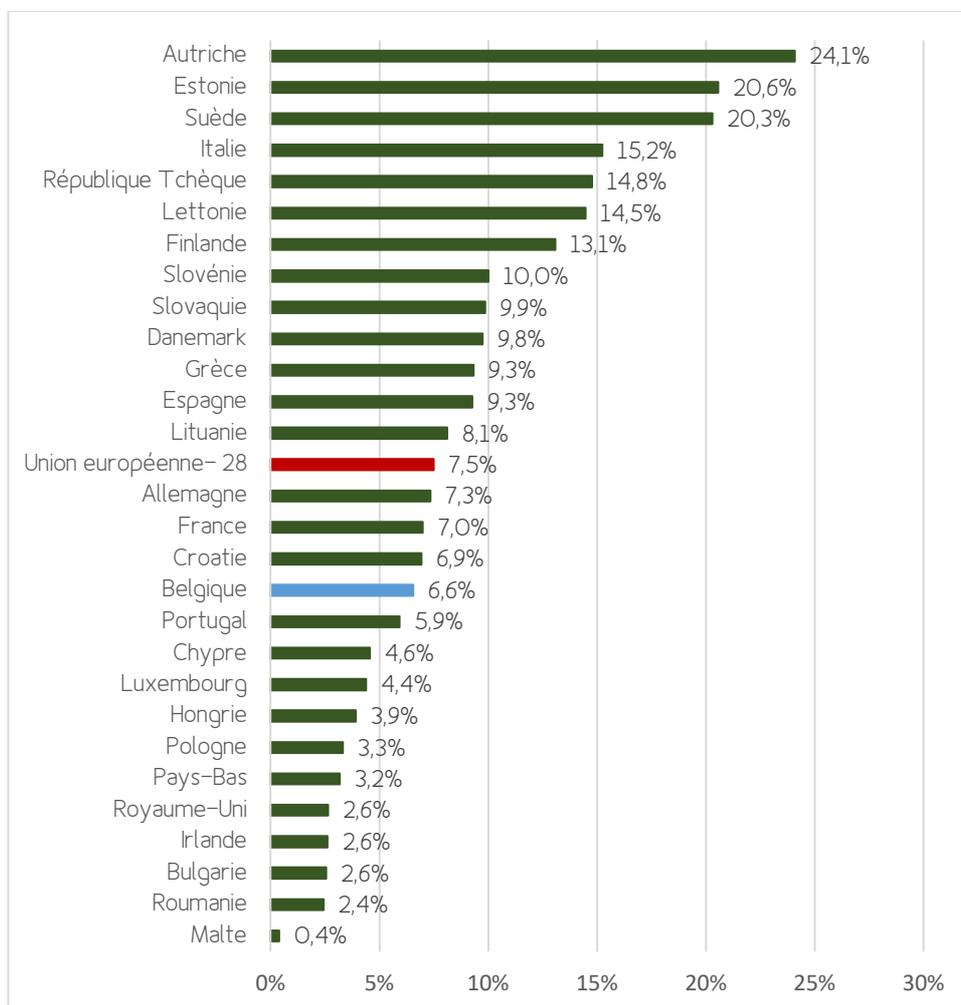
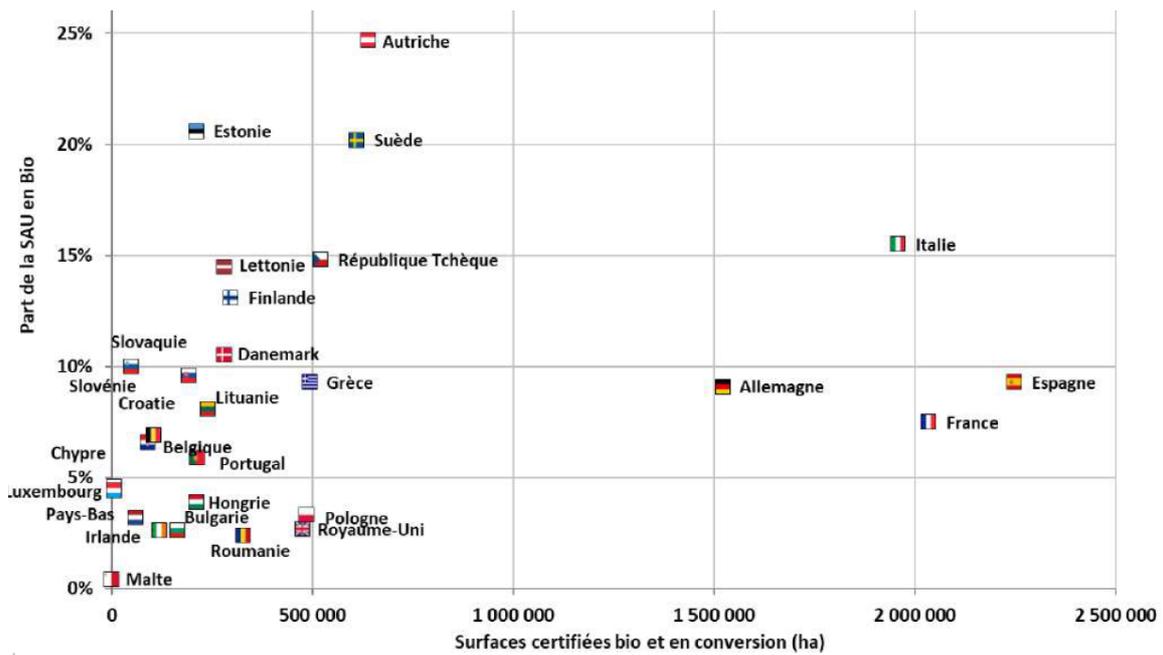


Figure 48 : Surfaces cultivées en bio et part du territoire agricole dans chaque pays de l'UE en 2018

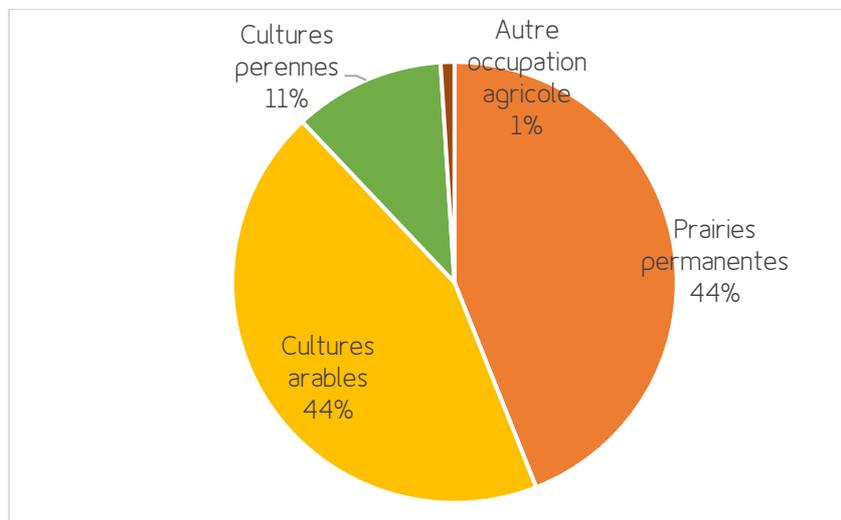


Source : Agence BIO d'après différentes sources européennes

4.1.4 La répartition des surfaces agricoles bio européennes

Dans l'Union européenne, 44% des hectares bio sont des prairies permanentes, 44% sont des grandes cultures et 11% des cultures pérennes. Dans les cultures arables, le trio de tête des pays ayant la plus grande superficie est la France puis l'Italie puis l'Allemagne. En revanche, les pays avec la plus grande surface de cultures pérennes sont l'Espagne puis l'Italie puis la France.

Figure 49 : Répartition des terres agricoles bio dans l'Union Européenne en 2018 (FIBL, 2020)



4.1.5 L'élevage bio européen

Au niveau de l'élevage au sein de l'Union européenne, ce sont les filières caprines et ovines qui présentent la plus forte progression en 2018 : +18% pour les caprins bio et +16% pour les ovins bio.

Les **bovins** continuent leur progression constante avec **7%** de bovins bio supplémentaires par rapport à 2017. Le troupeau bio a ainsi représenté 5,2 % de l'ensemble du cheptel bovin européen, ce qui est la part la plus

élevée par rapport aux autres élevages. Les principaux pays éleveurs sont l'Allemagne (17% du cheptel bovin bio européen), la France, l'Autriche, et l'Italie : ses 4 pays élèvent la moitié des bovins bio européens. La Belgique est le 11^{ème} pays éleveur de bovins bio dans l'Union européenne. Le nombre de bovins viandeux certifiés bio en 2018 s'élevait à près de 1,3 million, soit 20% de plus qu'un an plus tôt. L'Espagne était le premier éleveur de bovins viandeux bio en 2018, avec 16 % du cheptel de l'UE, devant la France (15 %) et l'Italie (13 %). Concernant spécifiquement les vaches laitières, les 4 principaux pays éleveurs sont l'Allemagne (21%), la France, l'Autriche et le Royaume-Uni qui représentent ensemble près de 58% du cheptel bio européen. La Belgique est le 9^{ème} pays éleveur.

La **filière ovine**, avec ses 5,7 millions d'ovins bio élevés en 2018, a progressé de +16% par rapport à 2017. La Grèce, la France, le Royaume-Uni, l'Italie et l'Espagne représente 80% du cheptel bio européen. La Belgique est le 19^{ème} pays éleveur de moutons bio.

Concernant la **filière caprine**, qui a progressé de +18% en 2018, plus de 80% des élevages (83% du cheptel) sont situés dans 4 pays : la Grèce, l'Italie, la France et l'Espagne. La Grèce représente, à elle toute seule, 52% du cheptel bio européen. La Belgique est 9^{ème}.

La **filière porcine** a progressé de +13% avec plus d'un million de porcs élevés selon le cahier des charges de l'agriculture biologique. Les trois premiers pays producteurs sont le Danemark (36%), la France et l'Allemagne qui représente ensemble 73% du cheptel bio européen. La Belgique est 10^{ème}. Pour la plupart des États membres de l'UE, les porcs élevés en bio ne représentaient qu'une petite part de la population porcine totale, la part la plus élevée au Danemark étant légèrement inférieure à 4%.

L'élevage de **volailles bio** (poulets de chair et poules pondeuses) a progressé de +13% avec près de 55 millions de volailles bio. La France (37%) et l'Allemagne (18%) représentent plus de la moitié du cheptel de volailles bio de l'Union européenne. La Belgique est à la troisième place du podium et dépasse en 2018 le Danemark et les Pays-Bas par rapport au nombre de volailles bio élevées.

Figure 50: Cheptel certifié bio (nombre de bêtes) dans l'Union Européenne (Eurostat, 2020) (FIBL, 2020)

Bétail certifié bio de l'UE	2017	2018	Evolution 2017-2018	% cheptel total européen
Bovins viandeux et laitiers	4.310.740	4.605.744	+7%	5,2%
Dont vaches laitières	877.750 ^a	934.525 ^a	+6%	-
Caprins	810.104 ^b	956.364 ^b	+18%	-
Ovins	4.948.311	5.718.230	+16%	5,0%
Porcins	1.202.777	1.360.951	+13%	0,7%
Volailles	48.491.090 ^c	54.690.721 ^c	+13%	3,3%

^aManque les chiffres de la Slovénie

^bManque les chiffres de l'Allemagne

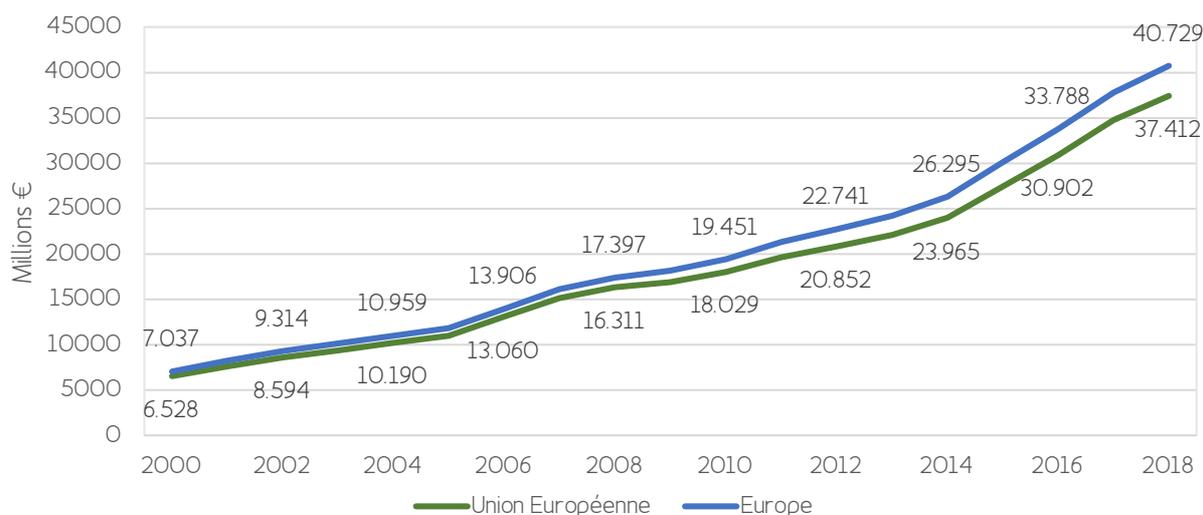
^cEstimation

4.2 La consommation bio européenne

4.2.1 L'évolution du marché européen

En 2018, la consommation bio totale dans l'Union européenne a augmenté de +7,7% pour atteindre **37,4 milliards d'euros**. Le marché bio européen a plus que doublé depuis 2010 (+108 %) et a été multiplié par 5,5 depuis 2000 (+473 %). Au niveau européen, le marché bio atteint 40,7 milliards d'euro (+7,8%). La France observe la plus grande croissance de marché en 2018 avec une augmentation de +15,4%. Suivi de la Suisse (+13,3%) et du Danemark (+12,9%).

Figure 51: Evolution du marché bio en Europe et dans l'Union européenne, en millions d'euros (FIBL, 2020)



4.2.2 La consommation bio par pays

Lorsque l'on regarde la répartition des dépenses par pays au sein de l'Union européenne, on observe que l'Allemagne est le plus grand consommateur de produits bio puisque les Allemands ont dépensé près de 11 milliards d'euros en 2018, ce qui représente 29 % de toutes les dépenses bio européennes. Suivent ensuite dans l'ordre : la France, l'Italie et le Royaume-Uni (qui a dépassé la Suède en 2018). La Belgique, avec ses 698 millions dépensés en 2018, garde la 10^{ème} place. Nos deux voisins (français et allemand) représentent à eux deux plus de la moitié des dépenses bio européennes (54%).

Figure 52: Marché bio des 10 pays de l'UE les plus consommateurs de produits bio, en millions d'euros, 2018 (FIBL, 2020)

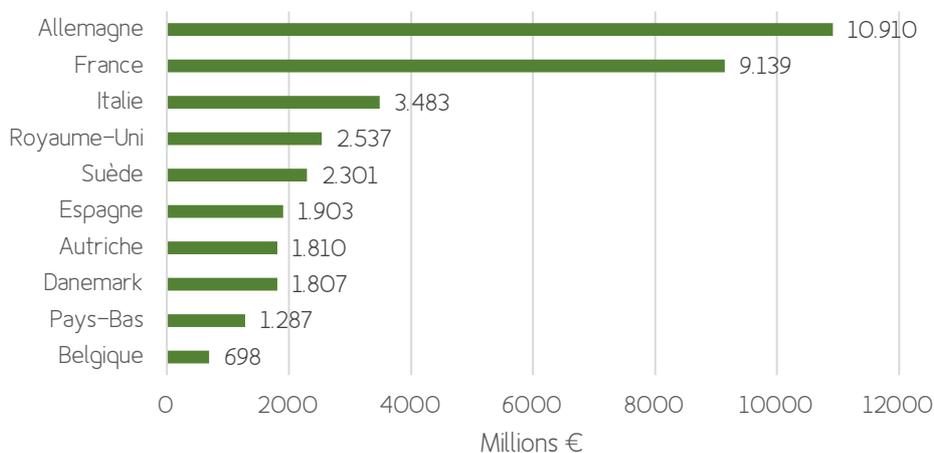
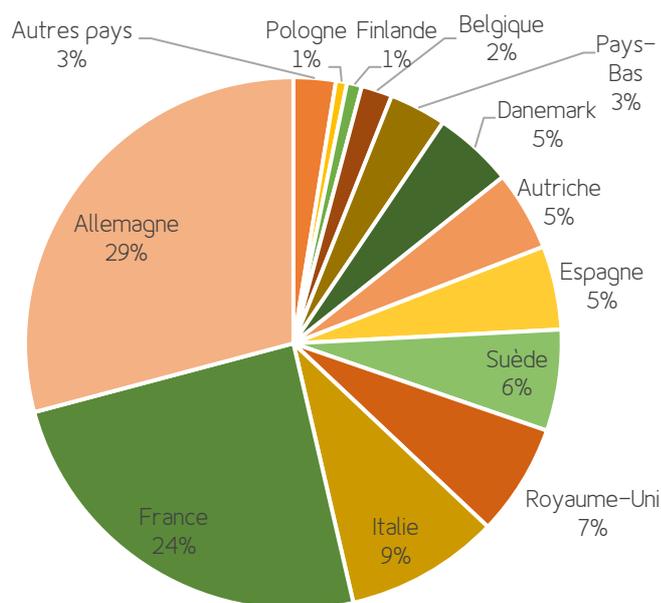


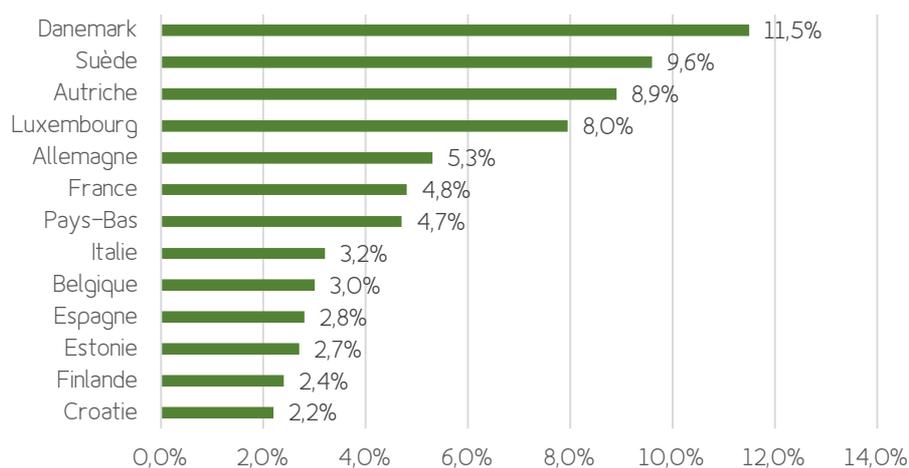
Figure 53 : Répartition par pays de la consommation de produits bio dans l'Union européenne-28 en 2018 (FiBL, 2020)



4.2.3 La part de marché du bio

La part de marché du bio par rapport à l'ensemble de la consommation est un indicateur très utile pour déterminer l'importance du marché bio d'un pays. Le Danemark est le pays de l'Union européenne qui présente la plus grande part bio dans l'ensemble de sa consommation (11,5 %), suivent ensuite la Suède et l'Autriche. Le fait que dans beaucoup de pays le marché total de l'alimentation ne grandit plus et que dans beaucoup de cas les prix diminuent, fait que cette augmentation de part de marché du bio augmente d'autant plus vite.

Figure 54 : Les pays de l'UE avec plus de 2% de part de marché bio en 2018 (%) (FiBL Statistics, 2020)²⁰

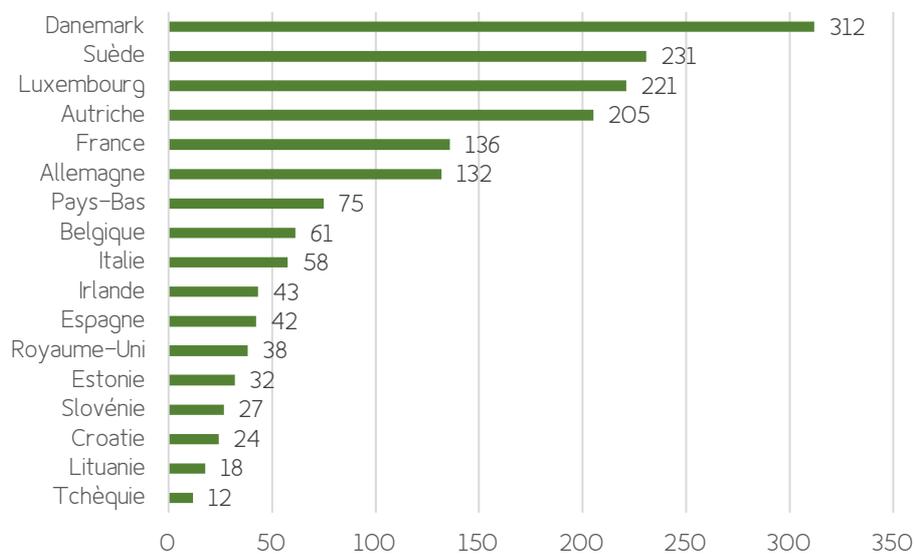


4.2.4 Les dépenses bio par habitant

²⁰ Il nous manque les statistiques pour le Royaume-Uni, la Pologne, la Grèce, la Roumanie, la Hongrie, la Bulgarie, le Portugal et Chypre.

Chaque européen a dépensé en moyenne 76€ sur l'année 2018 pour des produits bio. En moyenne, les danois, suédois, luxembourgeois et autrichiens ont dépensé plus de 200€ en produits bio sur l'année 2018.

Figure 55.: Dépense (€) par habitant dans les pays de l'UE dont le montant dépasse 10€ sur l'année 2018 (FIBL, 2020)



5 LE MONDE (2018)²¹

Les données de ce chapitre concernent l'année 2018. Soit une année de retard par rapport aux chiffres belges.

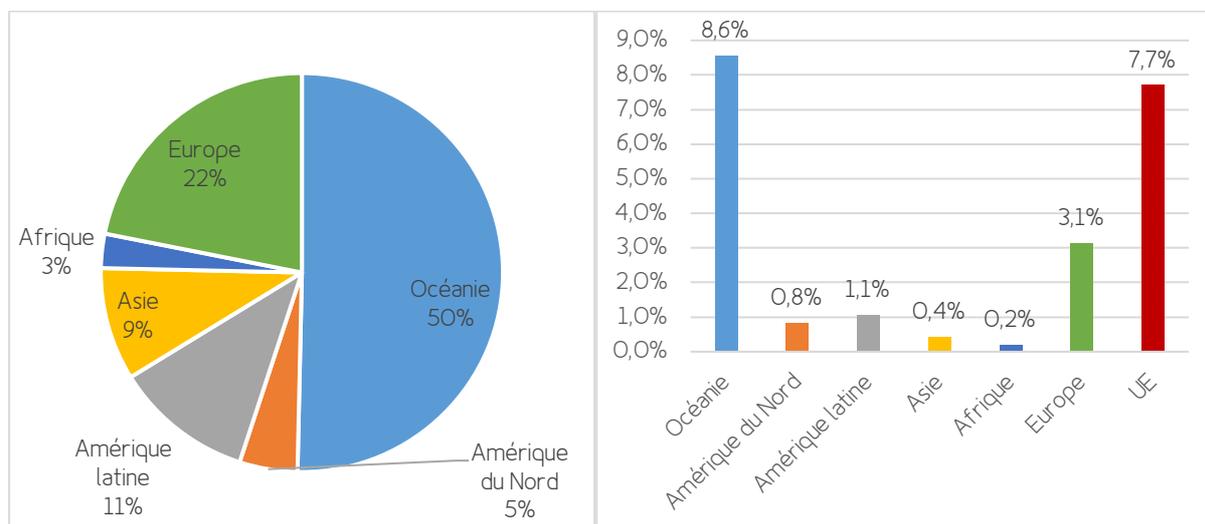
5.1 La production

Au total, **71,5 millions d'hectares** étaient cultivés en bio dans le monde fin 2018 par 2,8 millions de producteurs, soit 2 millions d'hectares de plus qu'en 2017.

L'Océanie compte la moitié de la superficie bio mondiale (essentiellement des prairies permanentes). L'Europe compte pour plus d'1/5 de la superficie bio. L'Amérique, l'Afrique et l'Asie se partagent les 28% restants.

Au niveau mondial, 1,5 % des terres agricoles sont ainsi cultivées en bio. La part du bio dans la surface agricole utile totale est la plus élevée en Océanie. Le pourcentage bio est encore très faible (<0,4%) en Asie et en Afrique et relativement faible en Amérique du Nord et latine (autour de 1%). Nous parlons, bien évidemment, ici de l'agriculture biologique certifiée. Le Liechtenstein est le pays qui a la plus grande part de bio par rapport à sa surface agricole avec 38,5% suivi des îles Samoa (34,5%) et de l'Autriche (24,7%). Dans quinze pays, 10 % ou plus de l'ensemble des terres agricoles sont biologiques.

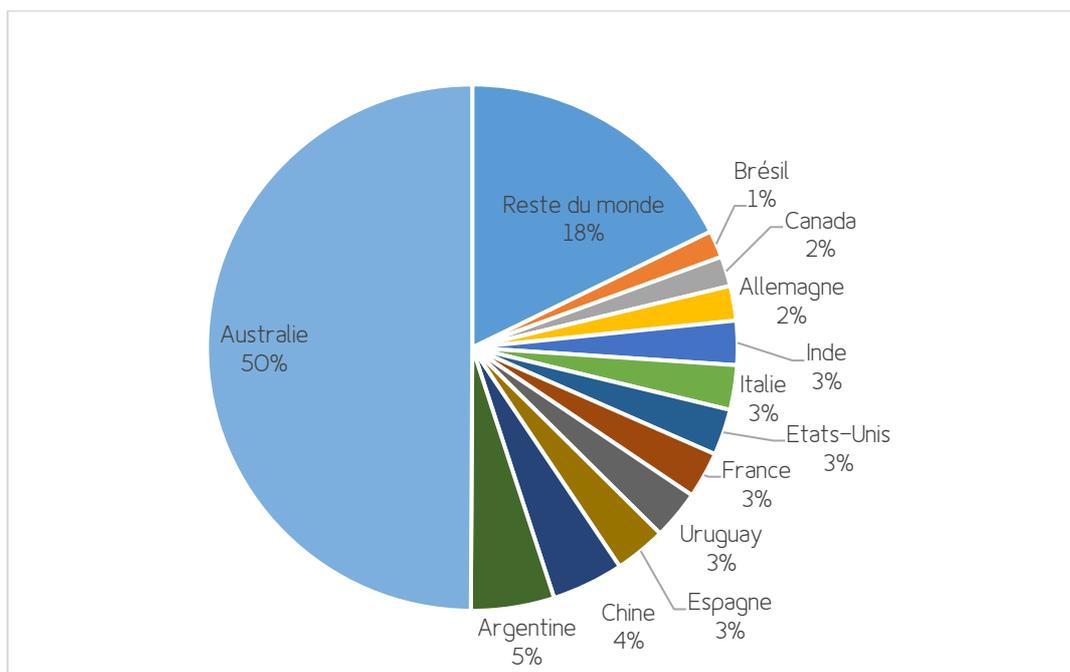
Figure 56 : Répartition des surfaces bio et la part de SAU bio dans le monde en 2018 (FiBL statistics, 2020)



L'Australie possède la plus grande surface agricole biologique avec 35,7 millions d'hectares, suivie de l'Argentine (3,6 Mha) et de la Chine (3,1 Mha). 79% des terres bio mondiales se trouvent dans seulement 10 pays dont 4 de l'Union Européenne.

²¹ Source : FiBL Statistics (2020)

Figure 57 : Répartition des surfaces bio mondiales par pays en 2018 (FiBL Statistics, 2020)

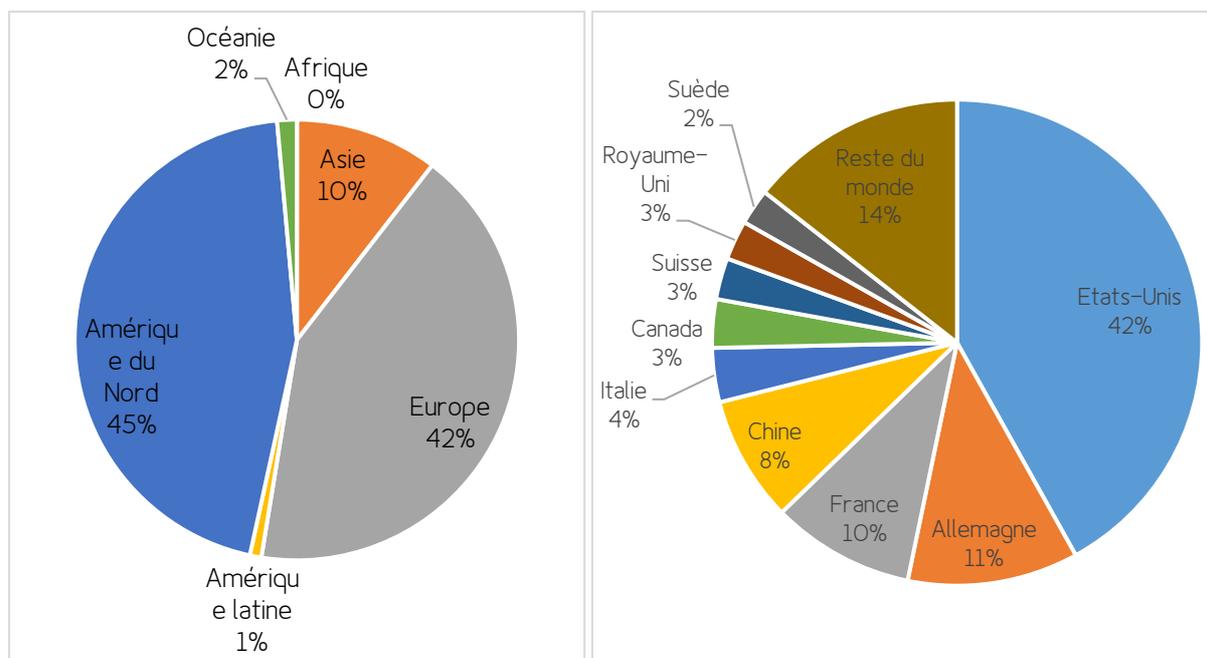


5.2 La consommation

Le marché bio mondial a atteint près de **97 milliards d'euros en 2018**. Les dépenses pour les produits bio ont été multipliées par 6,4 depuis 2000.

L'Amérique du Nord et l'Europe représentaient près des 9/10^{ème} (87 %) du marché bio mondial en 2018. Les Etats-Unis sont le 1^{er} marché bio mondial (40,6 milliards d'euros) devant l'Allemagne (10,9 milliards d'euros) et la France (9,1 milliards d'euros). En 2018, de nombreux grands marchés ont continué à afficher des taux de croissance à deux chiffres (dont la France à +15%).

Figure 58 : Répartition des dépenses bio dans le monde en 2018, par continent et par pays (FiBL Statistics, 2020)



6 RÉFÉRENCES

Agence bio. (2019). *L'agriculture bio dans l'Union européenne*

Eurostat. (2020). *Agriculture biologique*. Récupéré sur <http://ec.europa.eu/eurostat/web/agriculture/data/database>

FIBL Statistics (2020). Récupéré sur: <http://statistics.fibl.org/>

FIBL & IFOAM. (2020). *The world of organic agriculture – Statistics & emerging trends 2020*

GfK Belgium (2020). *Le Marché Biologique en Belgique & Wallonie en 2019*. Jan De Boeck & Gilles Raquet

Service Publique de Wallonie – Direction de la Qualité et du Bien-être animal (2020)

SPF Economie. (2020). Statbel. Chiffres agricoles de 2019

Timmermans I. & Van Bellegem L. (2020) *De biologische landbouw in 2019*, Departement Landbouw en Visserij, Brussel.

VLAM (2020), *Bestedingen biologische voeding in België 2019* (présentation sur base des données de GfK Belgium)





BIOWALLONIE

Contact presse : John Blanckaert — 0495/495.390 — john.blanckaert@biowallonie.be

Contact auteurs du rapport :

Production et Europe/monde : Ariane Beudelot — ariane.beudelot@biowallonie.be

Consommation : Mélanie Mailleux — melanie.mailleux@biowallonie.be



BIOWALLONIE